



Monographie de l'industrie caprine au Québec



**Monographie
de l'industrie caprine
au Québec**

MONOGRAPHIE DE L'INDUSTRIE CAPRINE AU QUÉBEC

Nous remercions les personnes qui ont rendu possible la réalisation de la présente monographie. Sans leur précieuse collaboration, ce projet n'aurait pu être mené à terme.

Direction du développement et des initiatives économiques

Catherine Boivin	Coordination, recherche et rédaction
Hervé Herry	Recherche, sous-section sur la rentabilité et les prix
Olivier Paquet	Recherche, rédaction et collaboration
Sonia Bélanger	Soutien technique et mise en page

Direction des études et des perspectives économiques

Berchmans Ntibashoboye	Recherche et rédaction, sous-section sur les réseaux de commercialisation
Josée Robitaille	Recherche et rédaction, section sur la consommation

Direction des politiques commerciales et intergouvernementales

Karim Kesri	Recherche et collaboration, sous-section sur les échanges commerciaux
-------------	---

Direction de l'appui à la recherche et à l'innovation

Ariane Fréchette	Recherche, section sur la recherche et l'innovation
------------------	---

Direction de l'amélioration de la compétitivité et des analyses stratégiques

Dominick Pageau	Recherche et rédaction, section sur les revenus
-----------------	---

Direction de l'inspection des aliments

Renée Roy	Recherche et rédaction, sous-section sur la qualité du lait et l'abattage
-----------	---

Transformation Alimentaire Québec

Jocelyn Trudel	Recherche et rédaction, section sur la transformation
Claudie Hébert-Leclerc	Recherche et rédaction, section sur la transformation

Relecture et commentaires

Pierre Dumoulin, Direction de la planification et des priorités stratégiques

Direction des communications

Arielle Hudon-Fortier et Anne-Marie Ouellet

Collaboration spéciale

Agriculture et Agroalimentaire Canada, Syndicat des producteurs de chèvres du Québec et Valacta

Révision linguistique

Sylvie Émond	L'Espace-mots
--------------	---------------

Cette publication a été produite par le :

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Direction générale des politiques agroalimentaires
Direction du développement et des initiatives économiques

Le document est aussi publié sur le Web à l'adresse suivante :

www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Productions/md/Publications/

Dépôt légal : 2011

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-550-63731-8 (pdf)

AVANT-PROPOS

Le présent document a été réalisé dans le contexte de l'examen quinquennal des interventions du Syndicat des producteurs de chèvres du Québec (SPCQ) dans la mise en marché de trois types de produits issus de la chèvre selon les élevages du Québec, c'est-à-dire ceux qui appartiennent aux secteurs du lait, de la viande et du mohair.

Cet examen est mené par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec conformément à l'article 62 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (L.R.Q., chapitre M-35.1). Cet article exige que chaque office de producteurs établisse la preuve, devant la Régie tous les cinq ans, que le plan conjoint et les règlements édictés par l'office servent les intérêts de l'ensemble des producteurs et favorisent une mise en marché efficace et ordonnée du ou des produits visés. Ce document doit soutenir la réflexion des différents acteurs du secteur qui seront conviés à participer à l'examen du plan conjoint.

Dans ce contexte, la Régie a demandé la collaboration de la Direction du développement et des initiatives économiques du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour réaliser une monographie du secteur caprin au Québec. Ce document doit présenter une analyse évolutive et comparative de l'industrie caprine.

En accord avec la Régie et le Syndicat des producteurs de chèvres du Québec, ce document présente l'analyse sous une forme abrégée et comprend les sections suivantes :

- la demande et les marchés;
- le circuit de commercialisation, la mise en marché et sa réglementation;
- la production;
- la transformation;
- la recherche et l'innovation;
- la compétitivité de l'industrie;
- les enjeux.

Cette étude porte généralement sur la période qui s'étend des années 2005 à 2010, si les données disponibles le permettent. Dans certains cas, la période couverte est plus longue afin de mieux cerner les enjeux du secteur caprin.

Soulignons que les opinions exprimées sont celles des auteurs et qu'elles ne reflètent pas nécessairement celles du Ministère.

TABLE DES MATIÈRES

1. La demande et les marchés	1
1.1 L'évolution de la consommation	1
1.1.1 <i>La consommation mondiale</i>	1
1.1.2 <i>La consommation canadienne</i>	2
1.1.3 <i>La consommation au Québec</i>	3
1.2 Les caractéristiques du produit.....	5
1.2.1 <i>Les principaux atouts des produits caprins</i>	5
1.2.2 <i>Les principaux freins à la consommation</i>	6
1.3 Les tendances de consommation et les perspectives de marché	6
1.4 Les échanges commerciaux.....	7
1.4.1 <i>L'évolution des importations et des exportations</i>	7
1.4.1.1 Les animaux	7
1.4.1.2 Le lait de chèvre	8
1.4.1.3 La viande caprine	9
1.4.1.4 La peau de chèvre	11
1.5 Les principaux constats.....	12
2. Le circuit de commercialisation, la mise en marché et sa réglementation	13
2.1 Les réseaux de commercialisation	13
2.1.1 <i>Le fromage de chèvre</i>	13
2.1.2 <i>Le secteur de la boucherie</i>	14
2.2 La structure de mise en marché et la réglementation	15
2.2.1 <i>Le secteur laitier</i>	16
2.2.2 <i>Le secteur de la boucherie</i>	16
2.2.3 <i>Le mohair</i>	17
2.3 Les principaux constats.....	17
3. La production	19
3.1 L'évolution de la production.....	19
3.1.1 <i>La production mondiale</i>	19
3.1.1.1 Le lait de chèvre	19
3.1.1.2 La viande caprine	19
3.1.2 <i>L'évolution du nombre d'exploitations au Canada et au Québec</i>	20
3.1.3 <i>La production biologique québécoise</i>	23
3.1.4 <i>Le mohair</i>	24
3.2 L'évolution des prix.....	24
3.2.1 <i>Le prix du lait</i>	24
3.2.2 <i>Les prix au détail des produits laitiers</i>	25
3.2.3 <i>Le prix des chevreaux</i>	25
3.2.4 <i>Le prix au détail de la viande de chevreau</i>	26
3.3 Les revenus.....	26
3.3.1 <i>Les aspects structurels de la production laitière caprine</i>	26
3.3.1.1 L'âge des entreprises	27
3.3.1.2 La taille du troupeau	27
3.3.1.3 La productivité et les stratégies (saisonnalité et contrats).....	28
3.3.1.4 La structure des entreprises (sans sol, biologiques, de transformation, à temps partiel).....	29

3.3.1.5	Le revenu.....	29
3.4	Les principaux constats.....	30
4.	La transformation.....	31
4.1	Le secteur laitier.....	31
4.1.1	<i>La situation au Québec.....</i>	<i>31</i>
4.1.1.1	Les produits.....	31
4.1.1.2	Les établissements.....	33
4.1.1.3	Les emplois.....	33
4.1.2	<i>La situation en Ontario.....</i>	<i>34</i>
4.1.3	<i>Le transport laitier.....</i>	<i>34</i>
4.1.4	<i>La qualité du lait.....</i>	<i>35</i>
4.1.4.1	La comparaison entre le Québec et l'Ontario.....	36
4.1.4.2	Les cellules somatiques.....	36
4.2	Le secteur de la viande.....	37
4.2.1	<i>La deuxième transformation.....</i>	<i>39</i>
4.2.2	<i>Le Québec par rapport au reste du Canada.....</i>	<i>40</i>
4.3	Les principaux constats.....	41
5.	La recherche et l'innovation.....	43
5.1	Les investissements en recherche et innovation.....	43
5.2	Les acteurs de la recherche.....	43
5.3	L'implantation du service-conseil en production caprine.....	44
5.4	Les principaux constats.....	44
6.	La compétitivité de l'industrie.....	45
6.1	Les facteurs déterminants de la compétitivité dans le secteur.....	45
6.1.1	<i>Les parts de marché et la concurrence.....</i>	<i>45</i>
6.1.2	<i>La qualité des produits.....</i>	<i>45</i>
6.1.3	<i>La concertation entre les différents maillons de la chaîne.....</i>	<i>46</i>
6.2	La rentabilité des entreprises.....	46
6.3	Les principaux constats.....	47
7.	Les enjeux.....	49
7.1	Les forces du secteur caprin et les possibilités qui s'offrent à lui.....	49
7.2	Les faiblesses du secteur caprin et les menaces qui le guettent.....	49
7.3	Les enjeux.....	50
8.	Conclusion.....	51
	BIBLIOGRAPHIE.....	52

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 – Estimation de la consommation apparente de produits caprins au Canada, en France et aux États-Unis	1
Tableau 2 – Volume des ventes pour certaines viandes de spécialité, dans la grande distribution alimentaire au Canada, de 2005 à 2007	2
Tableau 3 – Volume des ventes de viande caprine par rapport à l'ensemble des viandes vendues dans la grande distribution alimentaire au Québec, de 2005 à 2010.....	4
Tableau 4 – Répartition régionale du volume des ventes de viande dans la grande distribution alimentaire au Québec, en 2007	4
Tableau 5 – Ventes au détail des produits laitiers caprins dans la grande distribution alimentaire entre mars 2007 et mars 2011	4
Tableau 6 – Part du volume des ventes des produits laitiers caprins dans la grande distribution alimentaire au Québec, de 2008 à 2011	5
Tableau 7 – Composantes de certaines viandes.....	6
Tableau 8 – Importations d'animaux vivants au Québec et au Canada, de 2006 à 2010	8
Tableau 9 – Exportations d'animaux vivants au Québec et au Canada, de 2006 à 2010	8
Tableau 10 – Volume et valeur des importations canadiennes de viande caprine selon la provenance, de 2006 à 2010	10
Tableau 11 – Valeur des importations de viande caprine selon la destination, de 2006 à 2010.....	10
Tableau 12 – Volume et valeur des exportations de viande caprine selon la provenance, de 2006 à 2010.....	11
Tableau 13 – Valeur des importations de peaux de chèvres au Québec et au Canada, de 2006 à 2010 (en dollars).....	11
Tableau 14 – Valeur des exportations de peaux de chèvres au Québec et au Canada, de 2006 à 2010 (en dollars).....	12
Tableau 15 – Contributions au plan conjoint des producteurs de chèvres du Québec	15
Tableau 16 – Nombre de fermes caprines et de chèvres au Canada*	20
Tableau 17 – Dépenses alimentaires en produits laitiers caprins au Québec.....	25
Tableau 18 – Taux de non-conformité du lait de chèvre livré aux usines de transformation du Québec pour les six dernières années	35
Tableau 19 – Qualité du lait cru de chèvre : comparaison, entre le Québec et l'Ontario, de la distribution des intervalles de bactéries aérobies mésophiles par millilitre pour 2008-2009 et 2009-2010	36
Tableau 20 – Répartition géographique des abattoirs sous inspection provinciale (A et B) qui ont fait de l'abattage de caprins entre 2006 et 2010.....	38
Tableau 21 – Rentabilité et coûts de production pour la France, le Québec, la Californie et le Wisconsin	47

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 – Part relative des principales viandes vendues dans la grande distribution au Québec en 2010	3
Graphique 2 – Volume des importations canadiennes de fromage de chèvre (pâte molle), de 2005 à 2009.....	9
Graphique 3 – Production mondiale de lait de chèvre, de 2006 à 2009.....	19
Graphique 4 – Production mondiale de viande caprine, de 2006 à 2009.....	20
Graphique 5 – Nombre d’exploitations de dix chèvres et plus au Québec, de 2000 à 2010.....	21
Graphique 6 – Cheptel caprin dans les exploitations de dix chèvres et plus au Québec, de 2000 à 2010.....	21
Graphique 7 – Répartition régionale des exploitations de dix chèvres et plus, en 2010.....	22
Graphique 8 – Répartition régionale du nombre de chèvres dans les exploitations de dix chèvres et plus, en 2010.....	22
Graphique 9 – Nombre d’entreprises biologiques au Québec.....	23
Graphique 10 – Cheptel laitier québécois ayant une certification biologique.....	23
Graphique 11 – Prix du lait de chèvre au Québec, en Ontario, aux États-Unis et en France, de 1999 à 2010.....	24
Graphique 12 – Prix des chevreaux tous poids confondus, de 2008 à 2011	26
Graphique 13 – Année de démarrage des entreprises laitières caprines	27
Graphique 14 – Taille du troupeau des entreprises laitières caprines	28
Graphique 15 – Nombre de transformateurs avec lesquels les entreprises de chèvres laitières sont liées par un contrat	28
Graphique 16 – Pourcentage annuel des revenus des entrepreneurs interrogés provenant de la production de lait de chèvre.....	29
Graphique 17 – Autre source de revenu des producteurs de chèvres laitières interrogés.....	30
Graphique 18 – Volume de lait de chèvre transformé au Québec, de 1999 à 2010	31
Graphique 19 – Production de fromage de chèvre au Québec en 2010	32
Graphique 20 – Qualité du lait cru de chèvre livré aux usines de transformation du Québec : distribution des intervalles de cellules somatiques par millilitre, pour les cinq dernières années.....	37
Graphique 21 – Abattage de caprins dans les abattoirs sous inspection provinciale (A et B) et les abattoirs sous inspection fédérale, de 2000 à 2010.....	39
Graphique 22 – Chèvres abattues dans les abattoirs sous inspection provinciale au Canada par région, de 2006 à 2010.....	40
Graphique 23 – Moyenne de chèvres abattues par mois dans les abattoirs sous inspection provinciale (A et B), de 2006 à 2010	41

LISTE DES FIGURES

Figure 1 – Aperçu du réseau de distribution du fromage de chèvre produit au Québec en 2009.....	13
Figure 2 – Aperçu du réseau de canaux de distribution de la viande caprine au Québec en 2009 (en poids abattu).....	14

1. La demande et les marchés

1.1 L'évolution de la consommation

Il existe très peu d'information statistique sur la consommation des produits de la chèvre. Dans de nombreux pays, la consommation n'est pas comptabilisée ou elle passe par un circuit informel : autoconsommation des éleveurs, vente directe à la ferme, etc.

1.1.1 La consommation mondiale

Environ 60 % de la viande rouge consommée dans le monde proviendrait de la chèvre

Les produits alimentaires caprins sont surtout connus dans les pays en voie de développement ou en émergence, où ils font partie à part entière de l'alimentation de la population. Au cours de l'histoire, le Moyen-Orient, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes ont été les plus grands consommateurs de ce type de produits. Dans les pays développés, les produits caprins représentent un petit créneau de marché, mais ils connaissent un essor certain depuis les dernières années.

À l'échelle mondiale, l'élevage caprin s'oriente en grande partie vers la consommation de viande. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, environ 60 % de la viande rouge consommée à travers le monde proviendrait de la chèvre. Aussi, cette viande ferait partie du régime alimentaire de 70 % de la population mondiale. Il faut dire que la viande caprine échappe aux interdits religieux, contrairement aux viandes de porc, de cheval, de bœuf, de lapin et même aux fruits de mer.

D'après les quelques données mondiales disponibles (tableau 1), la consommation de viande caprine en France était estimée à 0,09 kg/personne en 2009, ce qui correspondait à 0,1 % des viandes consommées. Du côté américain, elle s'élevait à 0,08 kg/personne en 2008. Les plus grands consommateurs habitaient au Texas, au Colorado, en Californie, en Iowa, au Dakota du Sud et au Wyoming.

Tableau 1 – Estimation de la consommation apparente de produits caprins au Canada, en France et aux États-Unis

Pays	Année		Total viande*	Viande de chèvre*	Total fromage	Fromage de chèvre
Canada	2009	kg/personne	93,2	0,07	12,2	nd**
France	2009	kg/personne	87,8	0,09	24	1,9
États-Unis	2008	kg/personne	123,1	0,08	14,7	nd

* Équivalent poids abattu

** L'abréviation *nd* signifie « non disponible ».

Sources : FranceAgriMer, AcNielsen, United States Department of Agriculture, Office de l'élevage d'après FAOSTAT et estimations du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

D'autre part, le consommateur français mangeait en moyenne 24 kg de fromage en 2009, dont 1,9 kg de fromage de chèvre.

Pour ce qui est de la consommation de lait dans le monde, le lait de chèvre arrive en troisième position derrière le lait de bufflonne et le lait de vache, qui occupe la première place.

1.1.2 La consommation canadienne

La viande de chèvre répond à une demande des consommateurs

Ces dernières années, l'alimentation des Canadiens s'est transformée sous l'effet de la progression de la diversification ethnique et culturelle du pays. Cette situation a favorisé, par la même occasion, la consommation des produits alimentaires d'origine étrangère, notamment ceux de la chèvre.

Ce sont principalement les populations des minorités ethniques qui apprécient la viande caprine, tandis que le lait de chèvre est en majeure partie destiné à la transformation. Selon des estimations, le consommateur canadien consommerait 0,07 kg de viande caprine par année (tableau 2).

Tableau 2 – Volume des ventes pour certaines viandes de spécialité, dans la grande distribution alimentaire au Canada, de 2005 à 2007

(Viande fraîche ou congelée vendue à poids variable)		2005	2006	2007	Variation 2007/2005
Total de viande fraîche ou congelée	kg	683 410 695	685 579 562	687 840 123	0,6 %
Lapin	kg	188 860	171 278	164 155	- 13,1 %
Part dans le total de viande	%	0,03	0,02	0,02	
Canard	kg	724 838	852 703	851 312	17,4 %
Part dans le total de viande	%	0,11	0,12	0,12	
Chèvre	kg	85 354	155 912	204 436	139,5 %
Part dans le total de viande	%	0,01	0,02	0,03	

Source : ACNielsen; traitement des données par la Direction des études et des perspectives économiques du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Constats :

- Le volume des ventes de viande caprine a connu une forte croissance de 140 % entre 2005 et 2007. Il s'agit d'une hausse nettement supérieure à celle des autres viandes de spécialité comparables et à celle de l'ensemble des viandes (0,6 %).
- Durant la même période, la population canadienne n'a augmenté que de 2 %.
- Le volume des ventes de viande caprine progresse par rapport à l'ensemble des viandes vendues dans la grande distribution. En 2005, 2006 et 2007, la hausse s'élevait respectivement à 0,01 %, 0,02 % et 0,03 %.

En ce qui concerne les produits laitiers, l'information n'est pas disponible.

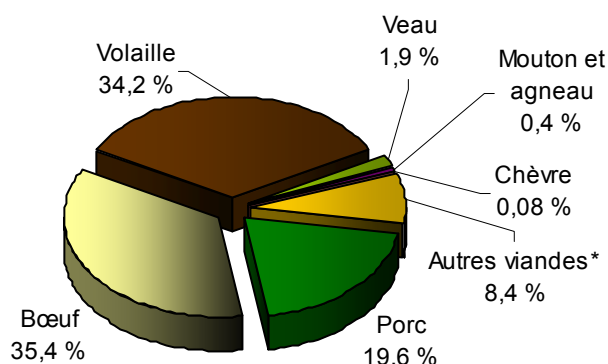
1.1.3 La consommation au Québec

Un intérêt croissant pour les produits caprins

Les statistiques sur la consommation apparente par personne ne sont pas disponibles pour le Québec. Par conséquent, les données observées proviennent des ventes au détail qui sont comptabilisées par la firme ACNielsen. Il s'agit des dépenses en aliments des Québécois dans la grande distribution alimentaire. Ces données ont permis de dégager certaines tendances.

- Pour ce qui est de la part relative des viandes, en ce qui a trait au volume vendu dans la grande distribution alimentaire, on constate que la viande de chèvre demeure un très petit créneau. La part de celle-ci atteint seulement 0,08 % (graphique 1).

Graphique 1 – Part relative des principales viandes vendues dans la grande distribution au Québec en 2010



* Bison, autruche, lapin, cheval, caribou, poulet de Cornouailles, pintade, oie, faisant, chevreuil, wapiti, canard, élan, orignal, sanglier, caille, perdrix, etc.

Source : ACNielsen; traitement des données par la Direction des études et des perspectives économiques du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

- De 2005 à 2010, le volume des ventes de viande caprine a augmenté de 84 045 kg. Il s'agit d'une hausse nettement supérieure (113 %) à celle de l'ensemble des viandes (6,9 %). Durant la même période, la population québécoise s'est accrue de 4,3 %.
- Il y a une progression du volume des ventes de viande caprine par rapport à l'ensemble des viandes vendues dans la grande distribution. La part de la viande de chèvre est passée de 0,04 % en 2005 à 0,08 % en 2010 (tableau 3).

Tableau 3 – Volume des ventes de viande caprine par rapport à l'ensemble des viandes vendues dans la grande distribution alimentaire au Québec, de 2005 à 2010

(Viande fraîche ou congelée vendue à poids variable)		2005	2006	2007	2008	2009	2010
Part de la viande de chèvre dans l'ensemble des viandes	%	0,04	0,08	0,10	0,06	0,07	0,08

Source : ACNielsen; traitement des données par la Direction des études et des perspectives économiques du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

- Le tableau 4 montre que les ventes de viande caprine par la grande distribution alimentaire sont réalisées principalement dans la métropole montréalaise (99,3 %) et en très faible partie dans les autres régions du Québec (0,7 %). Il faut dire que le tiers de la population qui immigre au Québec réside à Montréal.

Tableau 4 – Répartition régionale du volume des ventes de viande dans la grande distribution alimentaire au Québec, en 2007

Viande fraîche ou congelée vendue à poids variable (kg)	Grand Montréal	Reste du Québec	Québec
Total de viande fraîche ou congelée	46,5 %	53,5 %	100 %
Viande de chèvre	99,3 %	0,7 %	100 %

Source : ACNielsen; traitement des données par la Direction des études et des perspectives économiques du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

- Comme le montrent les tableaux 5 et 6, le volume des ventes de lait de chèvre diminue. Le nombre de litres vendus pour la consommation a baissé de 20 % en 4 ans. Durant la même période, le volume des ventes de fromage de chèvre a connu une hausse de 16 %. Il s'agit d'une progression plus rapide, en volume, que pour la catégorie des fromages de spécialité (incluant tous les types de fromages). Pendant ce temps, la population du Québec a augmenté de 3 %.
- Cependant, très peu de transformateurs produisent du lait de chèvre. Un problème d'approvisionnement des marchés pourrait donc expliquer, du moins en partie, la chute des ventes au détail pour cette catégorie de produit.

Tableau 5 – Ventes au détail des produits laitiers caprins dans la grande distribution alimentaire entre mars 2007 et mars 2011

Produits laitiers caprins		Variation mars 2011/2007
Fromage de chèvre	En valeur (\$)	22,7 %
	En volume (kg)	16,0 %
Total des fromages de spécialité	En volume (kg)	12,6 %
Lait de chèvre	En valeur (\$)	- 10,0 %
	En volume (litre)	- 20,1 %
Total du lait de consommation	En volume (litre)	2,3 %

Source : ACNielsen; traitement des données par la Direction des études et des perspectives économiques du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Tableau 6 – Part du volume des ventes des produits laitiers caprins dans la grande distribution alimentaire au Québec, de 2008 à 2011

Période de 52 semaines se terminant le :	15 mars 2008	14 mars 2009	13 mars 2010	12 mars 2011
Part du fromage de chèvre dans l'ensemble des fromages de spécialité	0,995 %	0,962 %	1,024 %	1,026 %
Part du lait de chèvre dans l'ensemble du lait de consommation	0,100 %	0,098 %	0,083 %	0,078 %

Source : ACNielsen; traitement des données par la Direction des études et des perspectives économiques du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

- Aussi, la part du lait de chèvre dans l'ensemble du lait de consommation vendu a diminué depuis quatre ans. Elle est passée de 0,1 % en 2008 à 0,08 % en 2011.
- Toutefois, la part du fromage de chèvre, dans l'ensemble des fromages de spécialité vendus par la grande distribution, est en progression. Elle est passée de 0,995 % en 2008 à 1,026 % en 2011.
- Dans l'ensemble, la consommation de produits caprins reste marginale au Québec, même si la popularité de ceux-ci s'est accrue au cours des dernières années. La viande de chèvre demeure un produit de spécialité apprécié par un type particulier de consommateurs. Il apparaît qu'elle se consomme peu souvent et dans un petit nombre de foyers. Toutefois, les fromages de chèvre suscitent de plus en plus d'intérêt chez l'ensemble des Québécois.

1.2 Les caractéristiques du produit

Les produits caprins se distinguent de la concurrence

Les produits alimentaires caprins ont leurs propres caractéristiques et disposent de réels atouts.

1.2.1 Les principaux atouts des produits caprins

- Le lait de chèvre se distingue avantageusement du lait de vache à plusieurs égards :
 - Son principal atout est la digestibilité supérieure de ses protéines et de ses lipides. Il se digère plus facilement que le lait de vache.
 - Il se différencie par sa faible teneur en lipides et son apport calorique moins élevé.
 - Sa teneur en lactose est inférieure.
 - Il contient trois fois plus de niacine (vitamine B3) et presque deux fois plus de vitamine A, sous forme de rétinol.
 - Il renferme plus de calcium, de magnésium, de potassium et de phosphore. Il contient également plus de sélénium et deux fois plus de glutathion peroxydase (deux antioxydants très reconnus).
 - Il est d'une blancheur exceptionnelle puisqu'il ne contient aucune trace de bêta-carotène.
- Tout comme le lait de vache, le lait de chèvre peut aussi être utilisé dans la production d'autres produits laitiers, tels que le fromage, le yogourt, le beurre et la crème glacée.

- Dans le cas de la viande caprine, elle est plus maigre que d'autres viandes (tableau 7). En effet, trois onces de viande cuite contiennent seulement 2,6 g de gras au total et 0,79 g de gras saturés.

Tableau 7 – Composantes de certaines viandes

Composantes des viandes (par 3 oz de viande cuite)	Chèvre	Poulet	Bœuf	Porc	Agneau
Calories	122	162	179	180	175
Matière grasse (g)	2,6	6,3	7,9	8,2	8,1
Acides gras saturés (g)	0,79	1,7	3,0	2,9	2,9
Protéines (g)	23	25	25	25	24
Cholestérol (mg)	63,8	76,0	73,1	73,1	78,2

Adapté de Alabama Cooperative Extension System

Source : USDA Nutrient Database for Standard Reference, Release 14 (2001)

1.2.2 Les principaux freins à la consommation

- Les consommateurs connaissent peu les méthodes de préparation et de cuisson de la viande de chèvre.
- L'agneau est beaucoup plus connu que le chevreau.
- Plusieurs produits de la chèvre ne sont pas vendus partout ni en quantité suffisante pour répondre à la demande. Dans le cas de la viande, la demande est très saisonnière, car elle évolue en fonction des fêtes religieuses¹.

1.3 Les tendances de consommation et les perspectives de marché

Plus d'une tendance favorise les produits caprins...

Plusieurs tendances de société influencent l'industrie agroalimentaire québécoise. Parmi les plus marquantes, on remarque surtout l'aspect santé. En effet, les consommateurs sont plus préoccupés par leur état de santé et plus conscients du lien entre la santé et l'alimentation. Ils exigent maintenant des produits meilleurs pour eux, tels que les produits faibles en gras. À cette tendance s'ajoutent l'engouement pour les produits fins et exotiques ainsi que l'accroissement de la diversification ethnique et culturelle.

Ces tendances de société favorisent les produits caprins. Le lait et la viande de chèvre présentent des propriétés intéressantes pour la santé. Ils constituent également des produits originaux et d'aspect différent, sans compter que le nombre de consommateurs qui achètent (population des minorités ethniques) régulièrement des produits caprins est en pleine croissance au Québec.

Toutefois, tous s'entendent pour dire que, malgré l'importance accrue de la tendance « santé » dans l'alimentation, la qualité et le bon goût d'un produit ne doivent en aucun cas être négligés. Le plaisir demeure un facteur primordial dans le choix du consommateur, sans oublier la rapidité de préparation et la commodité du produit.

1. Fêtes religieuses : <http://www.sheepandgoat.com/articles/ethniccalendar.html>.

L'immigration et les nouvelles tendances en alimentation soutiendront la demande

D'après une étude d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)², la consommation de viande de chèvre augmentera avec les années, du fait de l'immigration, de la pénétration d'aliments d'origine étrangère et de la recherche de la variété chez la population en général.

En outre, Statistique Canada³ prévoit une hausse des minorités ethniques au Québec ainsi qu'une augmentation de la proportion de celles-ci par rapport à la population totale. À Montréal, les Noirs, les Arabes et les Asiatiques devraient représenter 71 % de la population des groupes de minorités visibles en 2017.

Selon l'étude d'AAC, l'industrie canadienne doit être proactive en réagissant à l'évolution de la demande d'aliments d'origine étrangère. Des possibilités s'offrent au secteur agricole pour ce qui est de la fourniture de viandes de spécialité, telles que la viande de chèvre.

À cela s'ajoutent d'autres facteurs qui se rapportent au marketing et qui influenceront la consommation future de viande de chèvre :

- L'ampleur de la publicité au sujet des vertus des produits alimentaires caprins et de la manière de les apprêter;
- Le développement de deux marchés de niche à fort potentiel, à savoir les consommateurs soucieux de leur alimentation (saine et faible en gras) et les restaurants qui servent des aliments exotiques.

Finalement, on constate que le marché des produits caprins au Canada et au Québec offre des occasions et des débouchés intéressants afin de répondre à une demande qui se confirme pour certains produits.

1.4 Les échanges commerciaux

1.4.1 L'évolution des importations et des exportations

1.4.1.1 Les animaux

Les importations d'animaux vivants ont subi une chute importante avec la déclaration, en mai 2003, d'un premier cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) dans une ferme de l'Alberta. Depuis 2008, le Québec reprend peu à peu sa part du marché. Il se classait troisième au Canada pour la valeur de ses importations en 2010. Les principales autres provinces importatrices en 2010 étaient la Colombie-Britannique, avec une valeur totale de 128 457 \$, l'Ontario (34 698 \$) et la Saskatchewan (4 277 \$). Les animaux sont majoritairement importés des États-Unis. L'Afghanistan, quoiqu'il occupe une place modeste, semble être un nouvel acteur sur le marché des importations canadiennes. En effet, 1,5 % des importations de la Colombie-Britannique proviennent de ce pays.

Les importations canadiennes ont augmenté de façon importante en 2007 et 2008. Elles se sont ensuite stabilisées au cours des années 2009 et 2010. Durant cette période, le Québec a importé très peu d'animaux. Un maximum a été atteint en 2010 avec 28 animaux (tableau 8).

2. *Tendances alimentaires au Canada d'ici 2020 – Perspectives de la consommation à long terme*, juillet 2005.

3. *Projections de la population des groupes de minorités visibles, Canada, provinces et régions – 2001-2017*, Statistique Canada.

Tableau 8 – Importations d’animaux vivants au Québec et au Canada, de 2006 à 2010

Année	Nombre d’animaux	
	Québec	Canada
2006	0	1
2007	0	1 060
2008	7	2 292
2009	12	1 258
2010	28	1 284

Source : Global Trade Atlas 2011

Contrairement aux importations, les exportations subissent toujours les contrecoups de la détection de l’ESB ou, du moins, leur volume n’est pas revenu à la normale depuis la crise. Au cours des 5 dernières années, l’Ontario a été la principale province exportatrice. La valeur totale de ses exportations s’élevait à 318 525 \$. Le Québec (99 721 \$) occupait le troisième rang après l’Alberta (73 613 \$). La Nouvelle-Écosse fermait la marche des quatre provinces exportatrices depuis 2006 avec une valeur de 7 950 \$. Le nombre d’animaux exportés était en croissance pour la période de 2006 à 2009, alors qu’aucune exportation n’a été réalisée pour l’année 2010. Le Québec a, quant à lui, exporté des animaux en 2008 exclusivement. Cette année-là, ses exportations ont représenté 60 % de celles du Canada (tableau 9).

Tableau 9 – Exportations d’animaux vivants au Québec et au Canada, de 2006 à 2010

Année	Nombre d’animaux	
	Québec	Canada
2006	0	101
2007	0	141
2008	98	155
2009	0	322
2010	0	0

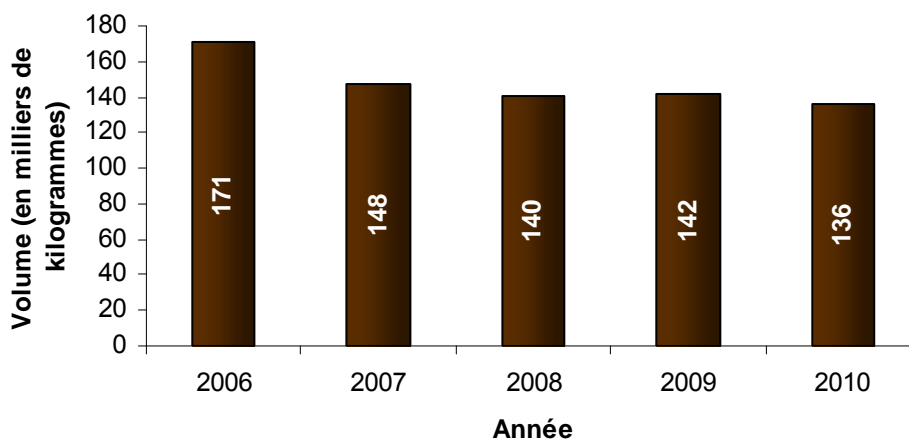
Source : Global Trade Atlas 2011

1.4.1.2 Le lait de chèvre

Aucune donnée n’est recueillie sur les exportations québécoises et canadiennes de fromage de chèvre. En 2010, seul le fromage de type Gjetost avait une valeur pour les exportations canadiennes. Un volume restreint de 1000 kg a été exporté, pour une valeur totale de 25 838 \$.

Les importations de fromage de chèvre semblent en diminution depuis les cinq dernières années. Comme le montre le graphique 2, les importations canadiennes sont passées de 171 000 kg en 2006 à 136 000 kg en 2010, ce qui représente une baisse de 21 %. La moyenne est évaluée à 147 000 kg pour cette période, en comparaison avec la période de 2000 à 2004, où elle se situait à 144 000 kg. Donc, malgré le fait que la tendance des dernières années semble à la baisse, la moyenne de la dernière période est plus élevée que celle de la période précédente. Durant cette même période, les ventes au détail ont également augmenté, et une partie de cette demande à la hausse a été comblée par des produits importés. En 2009, les importations représentaient 9,89 % des importations totales de fromage à pâte molle au Canada. Selon les transformateurs industriels consultés, les importations de fromage de chèvre sont principalement constituées de fromages à pâte molle. La part du fromage de chèvre dans tous les fromages importés en 2009 était de 0,0065 %.

Graphique 2 – Volume des importations canadiennes de fromage de chèvre (pâte molle), de 2005 à 2009



Source : Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Commerce international, *Importations de fromage au Canada par variété*

1.4.1.3 La viande caprine

Les importations canadiennes de viande caprine, qui proviennent principalement de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, ont atteint un volume de 2 746 518 kg et une valeur de 8,3 millions de dollars en 2010 (tableau 10). La tendance à la hausse des importations indique que la demande reste plus forte que l'offre. Le prix moyen payé pour la viande importée a varié de 2,87 \$/kg à 3,30 \$/kg entre 2006 et 2010. Selon les données sur le commerce international, la viande caprine a été importée surtout par l'Ontario et la Colombie-Britannique en 2010 (tableau 11). Les importations du Québec représentent, quant à elles, 0,28 % de la valeur totale des importations canadiennes, une baisse de 3,3 % par rapport à 2009. Il est tout de même important de spécifier que les importations sont comptabilisées avec les données sur la province par laquelle les produits entrent au pays et non avec celles sur la province où les produits seront vendus.

Tableau 10 – Volume et valeur des importations canadiennes de viande caprine selon la provenance, de 2006 à 2010

Année	Australie		Nouvelle-Zélande		États-Unis		Total des importations canadiennes		
	Volume (kg)	Valeur (\$)	Volume (kg)	Valeur (\$)	Volume (kg)	Valeur (\$)	Volume (kg)	Valeur (\$)	\$/kg
2006	1 528 309	4 441 868	109 985	262 541	23 905	69 798	1 662 199	4 774 207	2,87
2007	1 388 387	4 361 263	91 350	262 082	0	0	1 479 737	4 623 345	3,12
2008	1 094 351	3 524 899	75 791	221 311	7	20	1 170 149	3 746 230	3,20
2009	1 284 809	4 242 313	43 336	142 601	0	0	1 328 145	4 384 914	3,30
2010	2 614 470	7 932 093	132 048	385 579	0	0	2 746 518	8 317 672	3,03

Source : Global Trade Atlas 2011

Tableau 11 – Valeur des importations de viande caprine selon la destination, de 2006 à 2010

Année	Québec	Ontario	Colombie-Britannique	Alberta	Canada	
	Valeur (\$)	Valeur (\$)	Valeur (\$)	Valeur (\$)	Volume (kg)	Valeur (\$)
2006	0	2 968 285	1 805 922	0	1 662 199	4 774 207
2007	0	2 854 124	1 769 221	0	1 429 737	4 623 345
2008	0	2 079 669	1 639 516	0	1 170 149	3 746 230
2009	157 302	2 356 666	1 733 072	137 874	1 328 145	4 384 914
2010	23 616	6 010 861	2 283 195	0	2 746 518	8 317 672

Source : Global Trade Atlas 2011

Huit importateurs canadiens occupent 80,23 % du marché. Il s'agit :

- de deux entreprises albertaines :
 - Central Foodservice Partnership,
 - Everfresh Meat Processors;
- d'une entreprise de la Colombie-Britannique :
 - Canex Foods Ltd;
- de trois entreprises ontariennes :
 - Australian Lamb Company Ltd,
 - Shah Impex,
 - The New Zealand and Australian Lamb Company Limited;
- de deux entreprises québécoises :
 - Agro Meats Inc.,
 - Billmore Trading Corp.

Le volume de viande exportée vers d'autres pays est peu élevé au Canada. Cela s'explique par le fait que la production est en développement et qu'elle ne comble pas les besoins du marché canadien (tableau 12). Le Québec, la Colombie-Britannique et l'Ontario sont les seuls à avoir exporté de la viande de chèvre depuis les cinq dernières années. Le Québec est la première province sur le marché d'exportation de ce produit depuis les deux dernières années. Ces exportations représentaient près de 80 % du total canadien en 2010.

Tableau 12 – Volume et valeur des exportations de viande caprine selon la provenance, de 2006 à 2010

Année	Québec	Colombie-Britannique	Ontario	Canada	
	Valeur (\$)	Valeur (\$)	Valeur (\$)	Volume (kg)	Valeur (\$)
2006	202	0	0	15	202
2007	0	0	0	0	0
2008	0	0	0	0	0
2009	299 989	0	41 990	70 841	341 979
2010	339 051	30 000	55 010	83 603	424 061

Source : Global Trade Atlas 2011

1.4.1.4 La peau de chèvre

Un sous-produit de l'abattage des chèvres et des chevreaux peut être valorisé : la peau. Celle-ci est principalement utilisée dans la confection d'instruments à percussion, comme le djembé⁴. Elle peut aussi servir à fabriquer certains vêtements ou accessoires. La balance commerciale québécoise et canadienne est négative pour ce produit (tableaux 13 et 14). En 2010, il semble que les peaux importées provenaient surtout du Royaume-Uni et du Pakistan. Durant la même année, l'Ontario a été la seule province exportatrice de peaux. Le prix moyen des peaux exportées en 2009 s'élevait à 1,39 \$ le kilogramme.

Tableau 13 – Valeur des importations de peaux de chèvres au Québec et au Canada, de 2006 à 2010 (en dollars)

Année	Québec	Canada
2006	787 408	1 458 237
2007	188 821	1 020 257
2008	218 525	1 294 571
2009	115 544	945 119
2010	111 884	982 910

Source : Global Trade Atlas 2011

4. Le djembé est un tambour de bois en forme de vase, recouvert d'une peau de chèvre tendue par des cordes. On en joue avec les mains en le tenant entre les cuisses ou sous l'aisselle.

Tableau 14 – Valeur des exportations de peaux de chèvres au Québec et au Canada, de 2006 à 2010 (en dollars)

Année	Québec	Canada
2006	18 600	30 045
2007	3 193	28 444
2008	5 052	22 077
2009	0	27 787
2010	0	906

Source : Global Trade Atlas

1.5 Les principaux constats

- À l'échelle mondiale, l'élevage caprin s'oriente en grande partie vers la consommation de viande.
- Au Canada, la demande de viande de chèvre est bien présente.
- Au Québec, les produits alimentaires caprins représentent un petit créneau de marché. Toutefois, le volume des ventes au détail est en croissance pour la viande et le fromage. Seules les ventes de lait de consommation accusent un recul.
- Presque tout le volume des ventes de viande caprine réalisées par la grande distribution alimentaire au Québec (99 %) est destiné à la métropole montréalaise.
- La viande de chèvre demeure un produit de spécialité qui est prisé par un type particulier de consommateurs, tandis que plusieurs types de consommateurs québécois apprécient les fromages de chèvre.
- Au Québec, l'immigration et les nouvelles tendances en alimentation soutiendront la demande future de produits caprins.
- Le marché des produits caprins au Canada et au Québec offre des occasions et des débouchés intéressants afin de répondre à une demande qui se confirme au fil des ans.
- Le Québec est très peu engagé dans le commerce international.
- Les importations canadiennes de fromage de chèvre demeurent élevées, bien qu'elles aient diminué au cours de la période 2006-2010.
- Les importations de viande de chèvre sont en forte augmentation, principalement celles en provenance de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

2. Le circuit de commercialisation, la mise en marché et sa réglementation

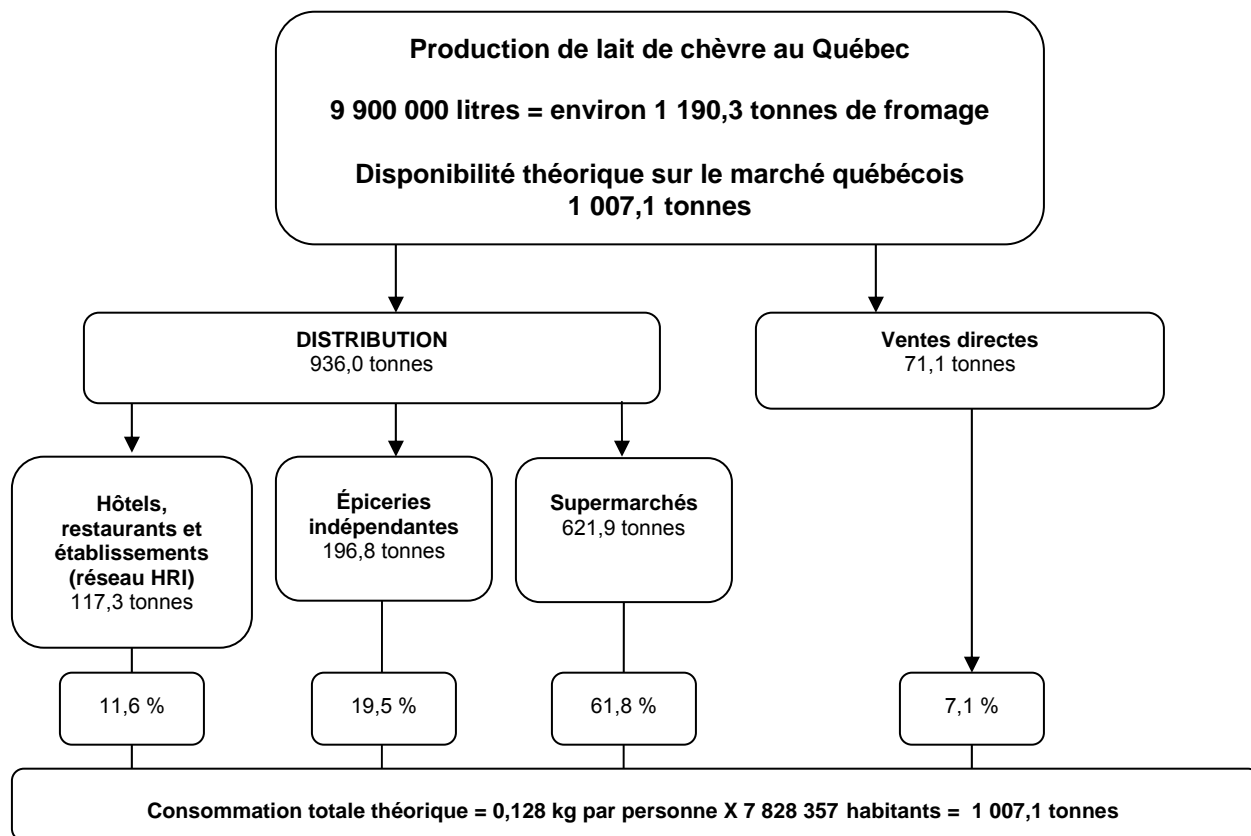
2.1 Les réseaux de commercialisation

2.1.1 Le fromage de chèvre

Mise en garde

Afin de bien comprendre l'ensemble des canaux de distribution servant à acheminer le fromage de chèvre aux consommateurs, nous devons, à l'aide de quelques données provenant de sources fort différentes, essayer de reconstruire ces parcours. De plus, il existe peu de documents qui contiennent de l'information économique sur le secteur de la production caprine au Canada et au Québec. Ainsi, le lecteur doit s'attarder à l'ordre de grandeur plutôt qu'à l'exactitude des données. La figure 1 présente le réseau de commercialisation du fromage de chèvre fabriqué au Québec à partir de lait québécois. En effet, il est à noter, qu'il a été impossible de reconstituer le circuit de commercialisation global, incluant les importations et les exportations.

Figure 1 – Aperçu du réseau de distribution du fromage de chèvre produit au Québec en 2009



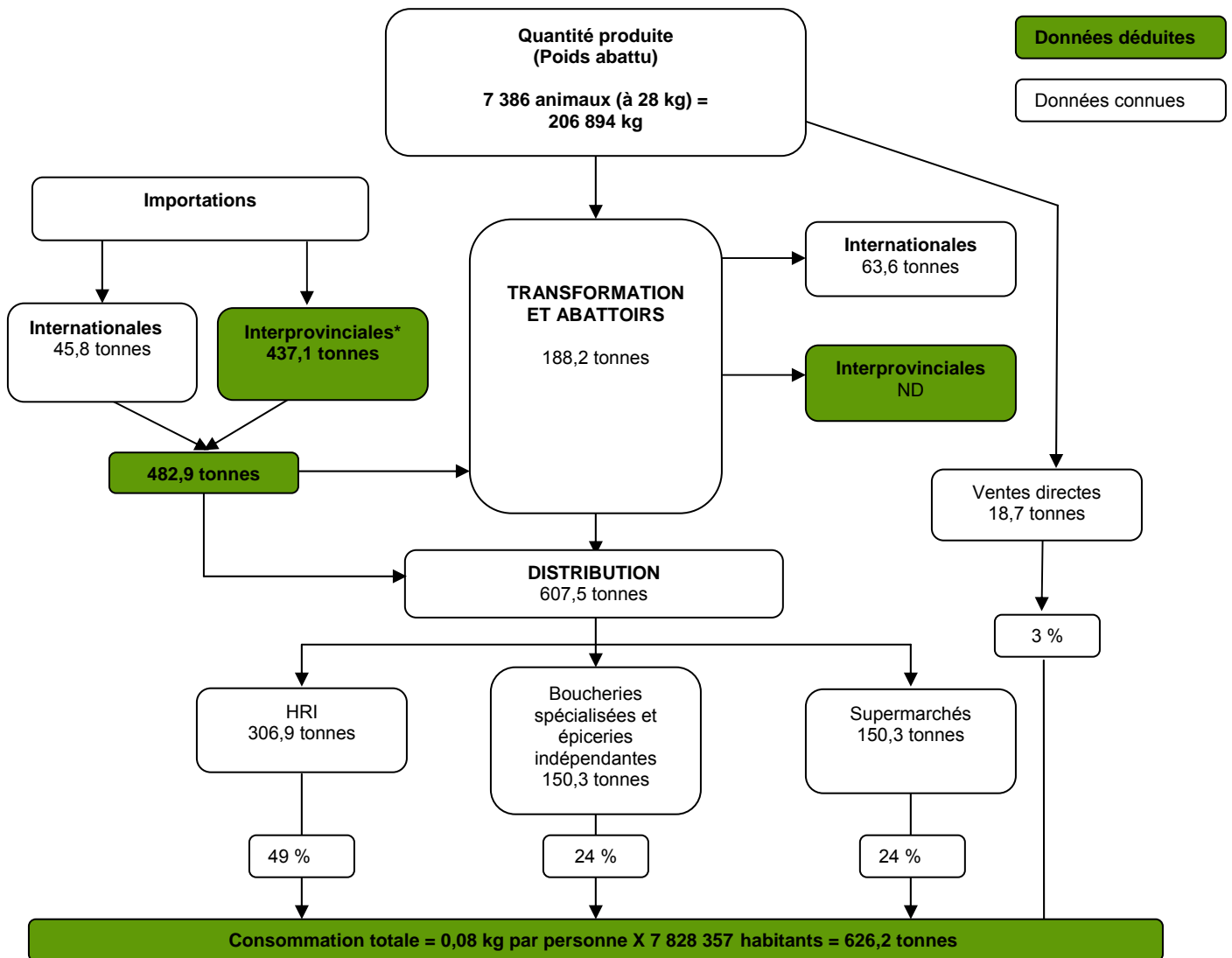
Sources : Agriculture et Agroalimentaire Canada, *L'industrie de la chèvre laitière – Un portrait canadien*, février 2006, p. 7
Agriculture et Agroalimentaire Canada, *Aperçu statistique sur l'industrie caprine au Canada*
Zins Beuchesne et associés, *Portrait des marchés des produits de la chèvre au Québec – Rapport final, 2006-2007*

2.1.2 Le secteur de la boucherie

Mise en garde

Pour bien comprendre l'ensemble des canaux de distribution utilisés par le secteur caprin pour acheminer la viande et les produits de la viande caprine aux consommateurs, nous devons, avec quelques données provenant de sources fort différentes, essayer de reconstruire ces parcours. Le lecteur doit donc s'attarder à l'ordre de grandeur plutôt qu'à l'exactitude des données. La figure 2 présente le réseau de commercialisation de la viande caprine.

Figure 2 – Aperçu du réseau de canaux de distribution de la viande caprine au Québec en 2009 (en poids abattu)



* Les données sur les achats interprovinciaux sont faussées par une réalité administrative. En effet, les importations internationales sont enregistrées au port d'entrée. Ainsi, les importations qui se retrouvent au Québec, mais dont le port d'entrée est l'Ontario sont considérées comme des achats interprovinciaux.

Sources : Agriculture et Agroalimentaire Canada

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Direction générale de la santé animale et de l'inspection des aliments, note sur l'évolution de la production

Zins Beuchesne et associés, Portrait des marchés des produits de la chèvre au Québec – Rapport final, 2006-2007

United States Department of Agriculture

2.2 La structure de mise en marché et la réglementation

Le Syndicat des producteurs de chèvres du Québec (SPCQ) administre, depuis son homologation le 29 mars 2001, le plan conjoint régissant la mise en marché des produits de la chèvre en vertu de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (L.R.Q., chapitre M-35.1). La mise en application du plan conjoint nécessite la création de trois comités de mise en marché selon les catégories de producteurs : producteurs de lait de chèvre, producteurs de chèvres de boucherie et producteurs de mohair. Les producteurs inscrits dans chacune des catégories désignent les membres des comités lors de l'assemblée générale annuelle du SPCQ.

Le comité représentant les producteurs de lait de chèvre regroupe cinq producteurs inscrits dans cette catégorie, dont un producteur transformateur, et élus par les producteurs présents qui font aussi partie de cette catégorie. Lorsque le poste réservé au producteur transformateur ne peut être pourvu à l'assemblée générale, les producteurs présents élisent un producteur pour l'occuper jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

Le comité représentant les producteurs de chèvres de boucherie est composé de trois producteurs inscrits dans cette catégorie, d'un producteur faisant partie de la catégorie « producteurs de lait » et d'un producteur appartenant à la catégorie « producteurs de mohair ». Ces membres sont élus par les producteurs qui sont présents et inscrits dans les différentes catégories.

Le comité représentant les producteurs de mohair est formé des membres du conseil d'administration de l'Association des éleveurs de chèvres angoras pur-sang du Québec.

Le président du SPCQ fait partie de chaque comité de producteurs. Le SPCQ détermine, par règlement, les modalités de fonctionnement de chacun de ces comités.

L'administration et la mise en œuvre du plan conjoint sont financées par des contributions que tous les producteurs visés par le plan doivent payer (tableau 15).

Tableau 15 – Contributions au plan conjoint des producteurs de chèvres du Québec

		Lait		Boucherie	Mohair
		Producteurs	Producteurs-transformateurs		
Frais d'administration	Contribution annuelle	45 \$	45 \$	45 \$	10 \$
	Contribution par litre de lait vendu	0,001 \$/litre	0,001 \$/litre	s. o.	s. o.
Frais de mise en marché	Contribution spéciale – mise en marché des animaux de boucherie	25 \$	25 \$	100 \$	s. o.
	Contribution spéciale – mise en marché du lait	0,012 \$/litre	0,0055 \$/litre	s. o.	s. o.

Source : Syndicat des producteurs de chèvres du Québec

2.2.1 Le secteur laitier

Au Canada, la mise en marché du lait de chèvre n'est assujettie à aucune régulation de l'offre. C'est cependant au Québec et en Ontario que la mise en marché est la plus structurée.

Au Québec, le secteur laitier est géré par une convention de mise en marché entre le SPCQ et les acheteurs de lait de chèvre. Cette convention établit les règles concernant les contrats d'approvisionnement en lait et leurs modalités, les volumes de lait acheté, la qualité, le prix et le paiement du lait. Deux conventions ont eu cours pour la période de 2006 à 2010. La première couvrait la période du 3 février 2004 au 31 janvier 2007. La deuxième a été homologuée le 1^{er} février 2008 et étendue à l'ensemble des acheteurs. Elle s'est appliquée jusqu'au 31 janvier 2011. La nouvelle convention, qui devrait être en vigueur jusqu'au 31 décembre 2014, est présentement en processus d'homologation. Plusieurs changements ont été faits lors de la dernière négociation, et ce, à la satisfaction des acheteurs comme des producteurs. Des modifications ont aussi été apportées à l'article 5 sur la détermination et le respect du volume contracté, car l'application de cet article avait créé certaines insatisfactions au cours des dernières années.

2.2.2 Le secteur de la boucherie

La mise en marché du chevreau de boucherie et des animaux de réforme est très variable. De plus, différents types de chevreaux sont commercialisés, soit :

- le chevreau laitier;
 - le chevreau de boucherie
 - De lait et léger : de 11 à 20 kg
 - Moyen : de 20 à 32 kg
 - Lourd : de 32 à 45 kg → Recherché par le consommateur québécois
- } Recherché par les communautés ethniques

La mise en marché des chevreaux laitiers demeure difficile et ce produit est peu valorisé à l'heure actuelle.

Le SPCQ a réalisé une consultation auprès des producteurs de chèvres de boucherie entre l'automne 2010 et le printemps 2011. Celle-ci a permis d'interroger 54 producteurs et d'en apprendre un peu plus sur la commercialisation. Ainsi, lors de cette enquête, les producteurs ont affirmé qu'ils vendaient du chevreau :

- à la ferme (35 % des producteurs);
- dans les encans (44 %);
- à des restaurants (24 %);
- à des commerçants (17 %);
- pour la reproduction (30 %).

Aussi, plus de 55 % des producteurs sondés se sont dits intéressés à faire partie d'un regroupement pour vendre leurs chevreaux. Quinze producteurs ont même affirmé que l'organisation de la mise en marché pourrait aider au développement de la production de chèvres de boucherie.

Il n'y a pas, à l'heure actuelle, de mise en marché structurée dans le secteur de la chèvre de boucherie.

2.2.3 *Le mohair*

Au Québec, la mise en marché des produits de la chèvre angora est très peu organisée. Dans le passé, des surplus de fibres non valorisés au Québec ont été exportés pour être vendus sur le marché américain. Il semble cependant que cette pratique n'a plus cours au Québec. Des artisans ou des producteurs artisans utilisent la fibre pour confectionner surtout des vêtements.

2.3 Les principaux constats

- La mise en marché du lait est bien structurée, mais celle de la viande et du mohair l'est très peu.
- Les circuits de distribution des produits caprins sont complexes et variables, et peu de documents traitent de ce sujet.
- Le secteur doit continuer à se développer afin de mieux répondre à la demande.
- Actuellement, on fait très peu valoir le potentiel des chevreaux laitiers pour la production de viande.
- Les relations doivent demeurer harmonieuses entre les producteurs et les acheteurs afin de développer la mise en marché.

3. La production

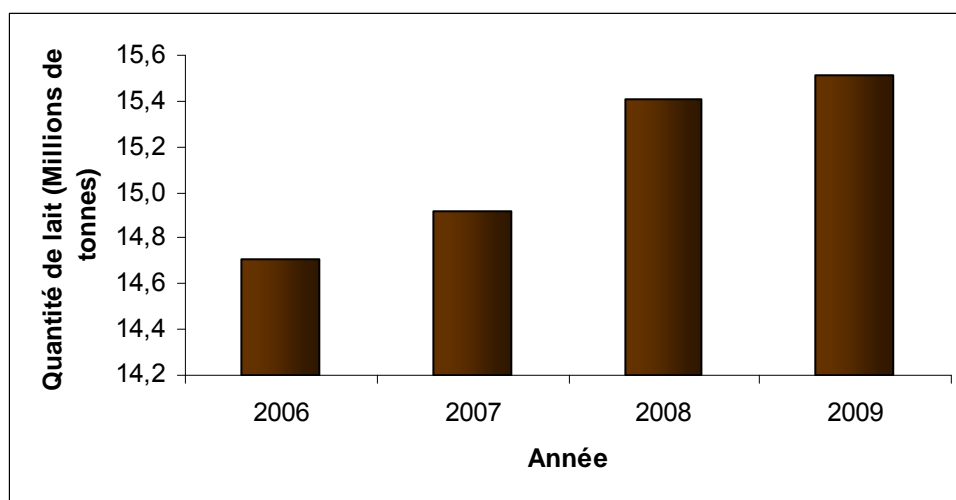
3.1 L'évolution de la production

3.1.1 La production mondiale

3.1.1.1 Le lait de chèvre

Au cours de l'histoire, la production de lait de chèvre a toujours représenté, à l'échelle mondiale, environ 2 % de la production de lait de vache. Toutefois, entre 2006 et 2009, la production mondiale de lait de chèvre n'a cessé d'augmenter pour atteindre plus de 15,5 millions de tonnes en 2009 (graphique 3). Le principal pays producteur demeure à ce jour l'Inde, avec une production de 4 141 290 tonnes de lait en 2009.

Graphique 3 – Production mondiale de lait de chèvre, de 2006 à 2009

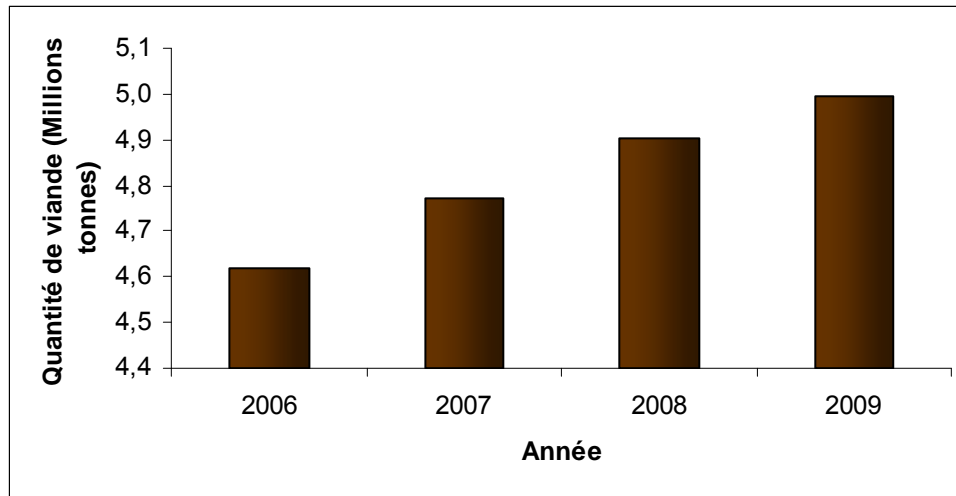


Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), banque de données statistiques (FAOSTAT)

3.1.1.2 La viande caprine

La production de viande caprine représente moins de 2 % de toute la viande produite dans le monde. Elle a néanmoins continué à augmenter tout au cours de la période 2006-2009 (graphique 4). Cette tendance est d'ailleurs observable depuis 1996. La Chine demeure, à ce jour, le numéro un mondial avec une production de plus de 1,8 million de tonnes en 2009.

Graphique 4 – Production mondiale de viande caprine, de 2006 à 2009



Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), banque de données statistiques (FAOSTAT)

3.1.2 L'évolution du nombre d'exploitations au Canada et au Québec

Les données du Recensement de l'agriculture indiquent qu'entre 1996 et 2001 au Canada, le cheptel caprin (tableau 15) a augmenté de 45,3 % pour atteindre 182 851 chèvres. En 2006, il a toutefois connu une légère baisse qui l'a fait passer à 177 698 chèvres.

Le Québec se situait alors au deuxième rang canadien avec 30 870 chèvres, derrière l'Ontario. Il occupait le troisième rang pour le nombre d'exploitations.

Tableau 16 – Nombre de fermes caprines et de chèvres au Canada *

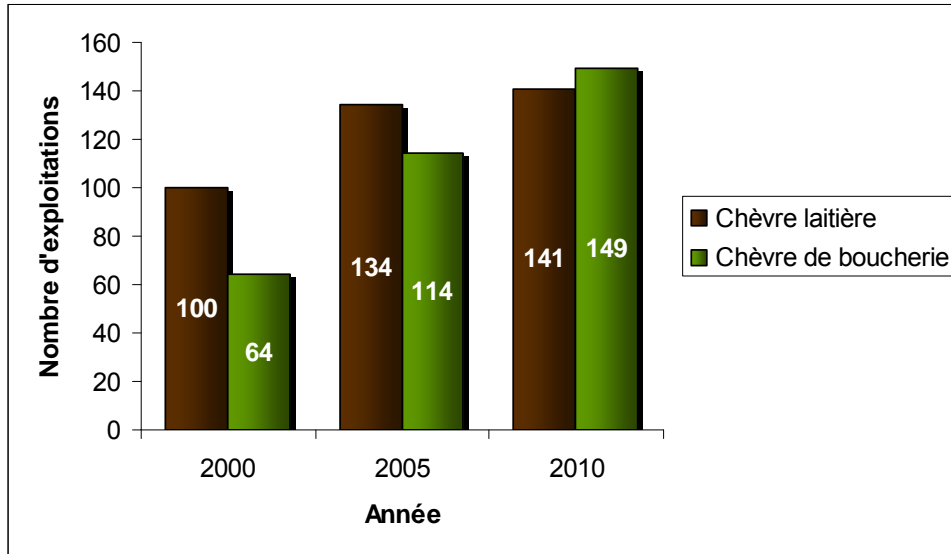
	Nombre de fermes caprines			Nombre de chèvres		
	1996	2001	2006	1996	2001	2006
Terre-Neuve	38	25	20	249	194	99
Île-du-Prince-Édouard	36	31	31	227	324	229
Nouveau-Brunswick	78	91	77	806	1 172	1 119
Nouvelle-Écosse	194	159	165	2 572	2 051	2 111
Saskatchewan	941	861	599	7 968	15 797	11 793
Colombie-Britannique	1 135	1 040	904	13 121	18 759	13 091
Manitoba	515	507	470	7 213	12 637	13 159
Alberta	1 863	1 675	1 220	32 960	42 270	29 113
Québec	931	975	1 070	15 445	27 337	30 870
Ontario	2 521	2 342	2 169	45 258	62 310	76 114
Canada	8 252	7 706	6 725	125 819	182 851	177 698

* Ferme possédant au moins une chèvre. Cela inclut la production de viande, de lait et de fibres.

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture

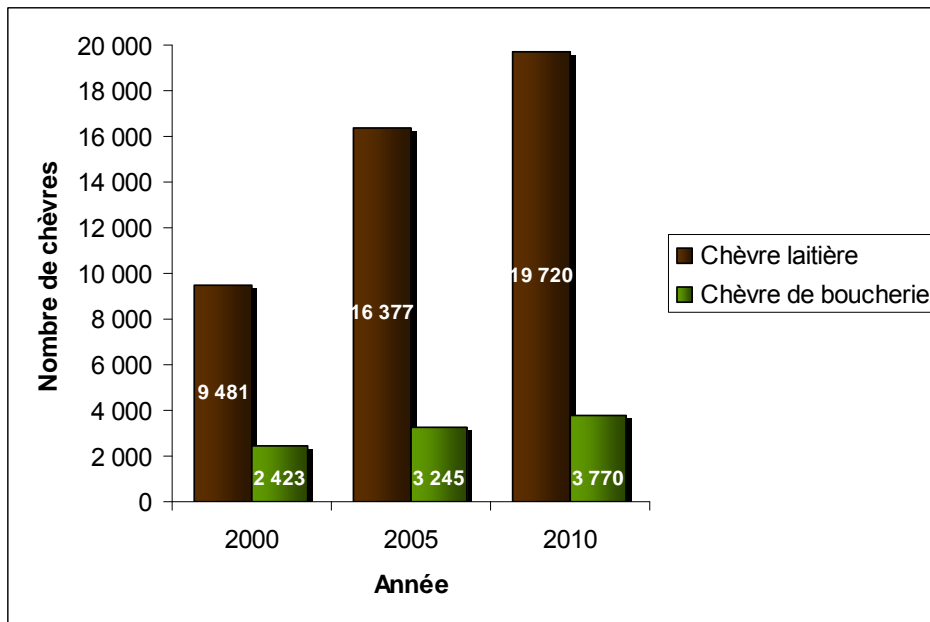
Le nombre d'exploitations laitières de dix chèvres et plus est en croissance depuis 2000 au Québec (graphique 5). Quant au cheptel, il augmente lui aussi depuis 2000. Il est passé de 9 481 à 19 720 têtes en 2010, ce qui représente une hausse de 107 % (graphique 6). La dimension moyenne des entreprises laitières a donc augmenté, passant de 95 chèvres en 2000 à 122 en 2005, puis à 140 en 2010.

Graphique 5 – Nombre d'exploitations de dix chèvres et plus au Québec, de 2000 à 2010



Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, fiche d'enregistrement des exploitations agricoles

Graphique 6 – Cheptel caprin dans les exploitations de dix chèvres et plus au Québec, de 2000 à 2010



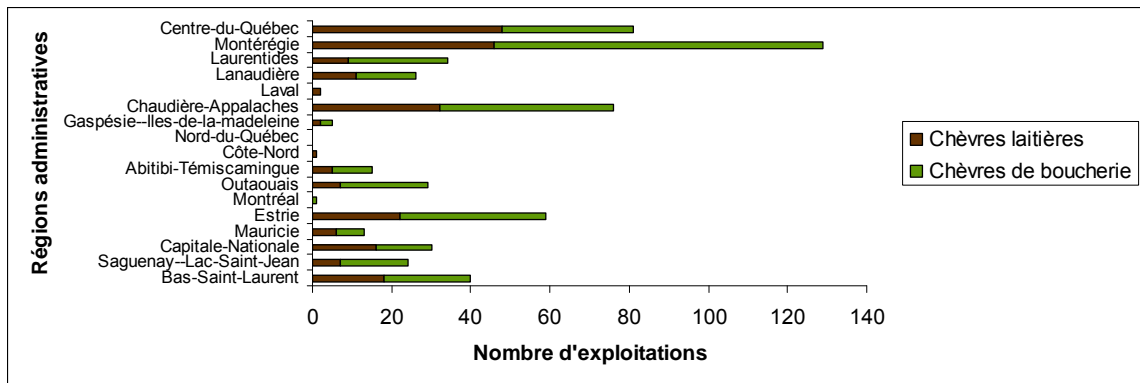
Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, fiche d'enregistrement des exploitations agricoles

Le nombre d'exploitations dans le secteur de la production de chèvres de boucherie a connu une croissance importante entre 2000 et 2010. Il est passé de 64 à 149 entreprises de dix chèvres et plus (graphique 5). Le nombre total de chèvres a, quant à lui, subi une légère augmentation (graphique 6) qui s'est par contre traduite par une diminution du nombre moyen de chèvres par entreprise (30 chèvres en 2000 par rapport à 25 chèvres en 2010).

La région du Centre-du-Québec compte le plus grand nombre d'exploitations de chèvres laitières, soit 48 entreprises qui possèdent 37,5 % du cheptel québécois (7 445 têtes) (graphiques 7 et 8). En ordre décroissant de nombre d'exploitations, viennent ensuite les régions de la Montérégie, de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie. La majorité des transformateurs d'importance se trouvent d'ailleurs dans ces régions; seule l'entreprise Saputo, avec La Fromagerie Alexis de Portneuf, est située sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, une région peu spécialisée dans la production de lait de chèvre.

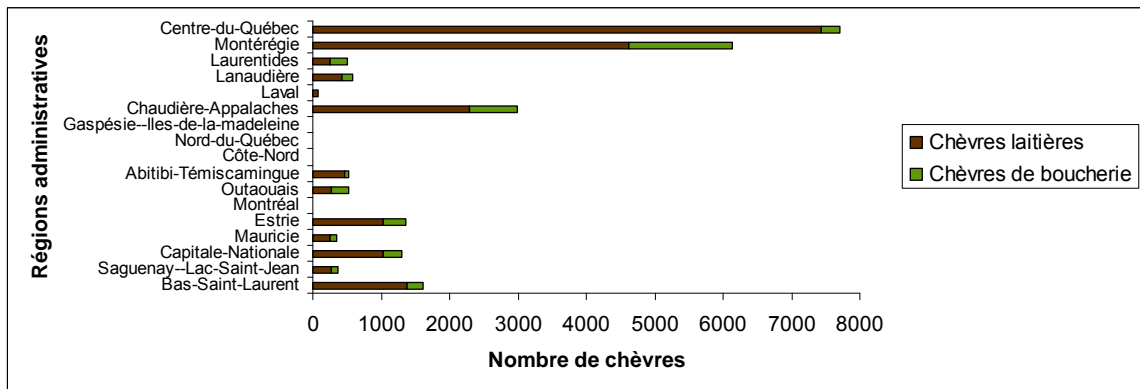
L'élevage de chevreaux de boucherie se concentre principalement dans la région de la Montérégie, qui compte 83 exploitations et un cheptel de 1 518 chèvres (graphiques 7 et 8). Le principal marché pour la viande demeure la grande région de Montréal; il est donc normal de trouver une concentration d'entreprises en périphérie de la métropole. Viennent ensuite, en ordre décroissant, les régions de la Chaudière-Appalaches, de l'Estrie et du Centre-du-Québec.

Graphique 7 – Répartition régionale des exploitations de dix chèvres et plus, en 2010



Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, fiche d'enregistrement des exploitations agricoles

Graphique 8 – Répartition régionale du nombre de chèvres dans les exploitations de dix chèvres et plus, en 2010



Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, fiche d'enregistrement des exploitations agricoles, octobre 2011

3.1.3 La production biologique québécoise

Le secteur biologique caprin est encore en émergence. Malgré cela, très peu de producteurs caprins commercialisent actuellement des produits certifiés biologiques. Seulement 2,4 % des entreprises caprines ont utilisé l'appellation biologique en 2010. L'année 2008 a été marquée par une hausse du nombre d'entreprises. Ce dernier est, par la suite, redescendu en 2009 et 2010 à un niveau inférieur à celui de 2006 et 2007. Le cheptel laitier biologique semble stable depuis les trois dernières années, et il comptait 574 têtes au Québec en 2010. Il avait subi une importante baisse de 30 % en 2008, passant de 806 têtes en 2007 à 561 têtes en 2008 (graphiques 9 et 10).

Fait étonnant, le nombre d'entreprises augmente pendant que le cheptel diminue pour la même période.

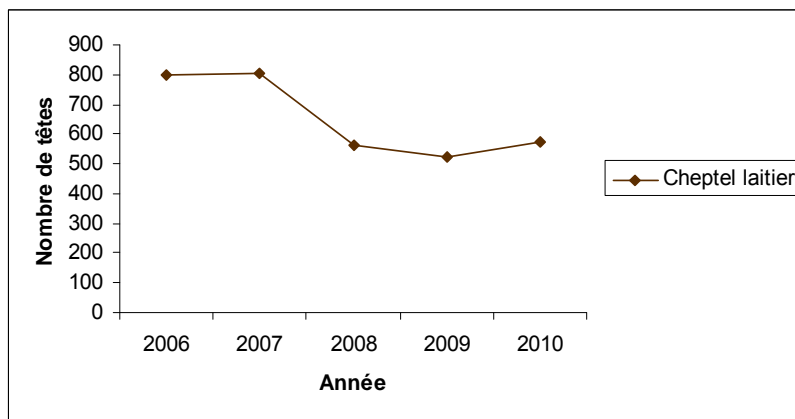
Entre 2006 et 2010, le secteur caprin de boucherie a connu une évolution similaire à celle du secteur laitier. Il semble donc que les producteurs de chèvres de boucherie soient des entreprises laitières qui commercialisent également du chevreau laitier certifié biologique.

Graphique 9 – Nombre d'entreprises biologiques au Québec



Source : Conseil des appellations réservées et des termes valorisants, statistiques de 2006 à 2011

Graphique 10 – Cheptel laitier québécois ayant une certification biologique



Source : Conseil des appellations réservées et des termes valorisants, statistiques de 2006 à 2011

3.1.4 Le mohair

Très peu de chiffres sont disponibles concernant la production de mohair. Selon les données du SPCQ, on comptait 12 membres actifs dont le cheptel totalisait 182 têtes en 2011. Bien que la fiche d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ ne permette plus d'évaluer le nombre exact d'entreprises qui se spécialisent dans la fibre, on peut tout de même affirmer que le nombre de producteurs varie généralement entre 15 et 20.

Une étude de 2007 a cependant montré que sept producteurs de chèvres angoras faisaient aussi de la transformation et qu'ils réalisaient toutes leurs ventes au Québec.

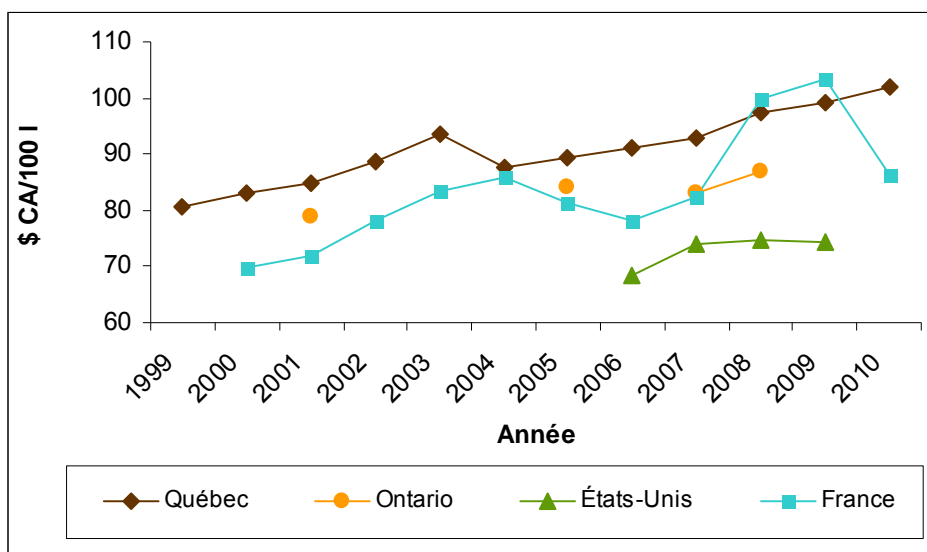
3.2 L'évolution des prix

3.2.1 Le prix du lait

Au Québec, le prix du lait est établi sur la base de trois composantes du lait, soit la matière grasse, les protéines et le lactose et autres solides (LAS). La composition de référence par hectolitre est la suivante : 3,3 kg de matière grasse, 3,1 kg de protéines et 5,4 kg de LAS. Certaines primes peuvent également être ajoutées au prix de base du lait, notamment pour le lait biologique, pour le lait livré en moins de deux jours ou pour le lait livré à l'automne, afin d'inciter les producteurs à fournir du lait aux usines durant la saison de faible production.

Le prix du lait de chèvre au Québec a connu une diminution en 2004. Depuis, il n'a cessé d'augmenter pour atteindre une moyenne de 102,7 \$ l'hectolitre en 2010, incluant la prime d'automne. L'évolution du prix du lait est donc relativement stable et prévisible dans le temps (graphique 11).

Graphique 11 – Prix du lait de chèvre au Québec, en Ontario, aux États-Unis et en France, de 1999 à 2010



Sources : Syndicat des producteurs de chèvres du Québec
Ontario Dairy Goat Industry, Journées INPACQ
United State Department of Agriculture, Wisconsin Field Office
FranceAgriMer, Comité lait de chèvres

Le prix du lait de chèvre payé aux producteurs serait en général plus élevé au Québec que dans d'autres régions productrices. Selon l'information disponible, il serait supérieur au prix américain de 30 % et au prix français d'environ 8 %, et ce, depuis 2006. Ainsi, bien que la structure de production puisse différer entre les régions productrices, il n'en demeure pas moins que le prix payé aux producteurs québécois est généralement supérieur depuis 1999 (graphique 11).

3.2.2 Les prix au détail des produits laitiers

Les prix des produits laitiers de chèvre vendus au détail sont évidemment très variables et souvent liés aux procédés de transformation. Par contre, en étudiant les dépenses alimentaires au Québec, il est possible de montrer que le prix moyen pour un kilogramme de fromage de chèvre vendu au détail a augmenté entre 2008 et 2011, tout comme le prix du lait de chèvre (tableau 17). De plus, il est intéressant de constater que les Québécois ont acheté plus de fromage de chèvre durant cette même période.

Tableau 17 – Dépenses alimentaires en produits laitiers caprins au Québec

Période de 52 semaines se terminant le :		15 mars 2008	14 mars 2009	13 mars 2010	12 mars 2011	Variation 2011/2008
Fromage	\$	7 582 595	7 854 182	8 829 378	9 307 262	22,7 %
	kg	212 579	213 773	235 208	246 642	16,0 %
Lait	\$	1 161 606	1 195 682	1 090 249	1 045 866	- 10,0 %
	litre	366 887	362 311	309 891	293 304	- 20,1 %
Prix						
Fromage	\$/kg	35,67	36,74	37,54	37,74	5,8 %
Lait	\$/litre	3,17	3,30	3,52	3,57	12,6 %

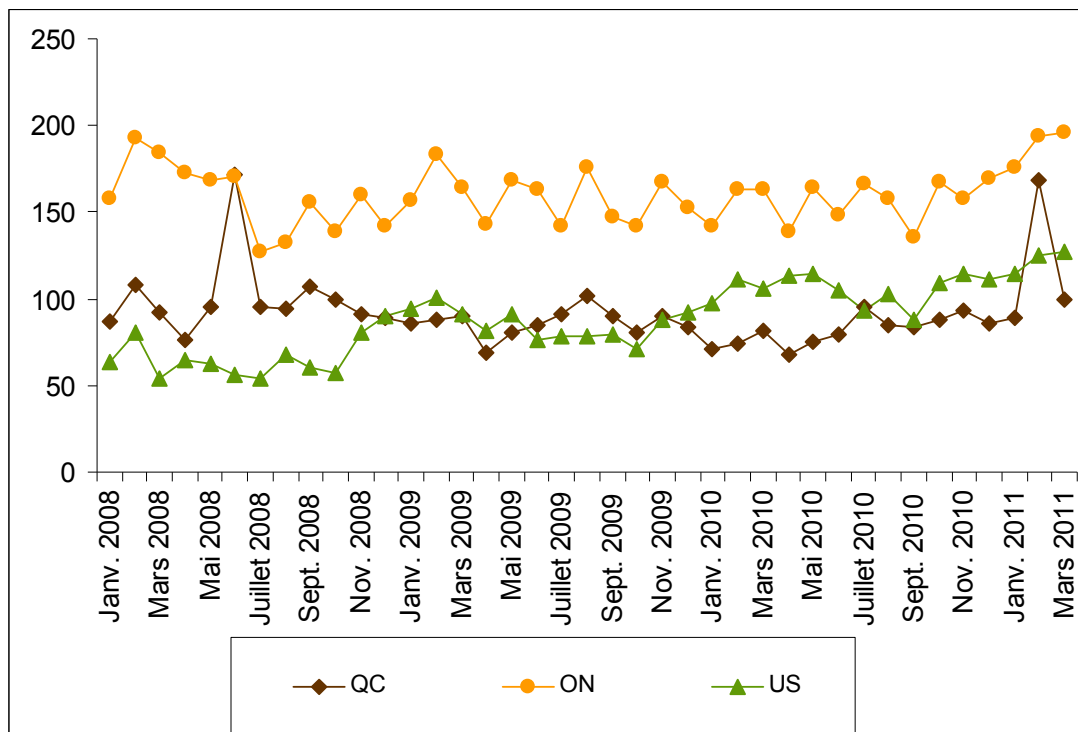
À noter que les données ci-dessus concernent le marché combiné incluant les enseignes de supermarchés, les pharmacies et les magasins à rayons à prix modiques du Québec.

Source : ACNielsen

3.2.3 Le prix des chevreaux

La comparaison du prix obtenu pour les chevreaux demeure difficile, puisqu'il y a peu de données disponibles et que les prix payés sont souvent exprimés sous la forme de prix minimal et maximal. Malgré cela, tous poids de vente confondus et depuis janvier 2008, le prix moyen de vente des chevreaux au Québec serait de 40 % inférieur à celui de l'Ontario, mais supérieur d'environ 10 % à celui des États-Unis (graphique 12).

Graphique 12 – Prix des chevreaux tous poids confondus, de 2008 à 2011



Sources : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Agriculture et Agroalimentaire Canada, rapport M042B, rapport des prix de viande rouge –
moutons/agneaux et chèvres
Texas Weekly Sheep and Goat Summary

3.2.4 Le prix au détail de la viande de chevreau

Le prix au détail de la viande de chevreau varie beaucoup en fonction du canal de commercialisation utilisé. Selon les données d'ACNielsen pour les ventes faites dans de grandes chaînes de distribution, il est possible de déduire le prix moyen de la viande de chevreau (montant des ventes totales en dollars, divisé par les ventes totales en kilogrammes). Ce prix a varié entre 5,29 et 6,32 \$ le kilogramme pour la période 2008-2011.

3.3 Les revenus

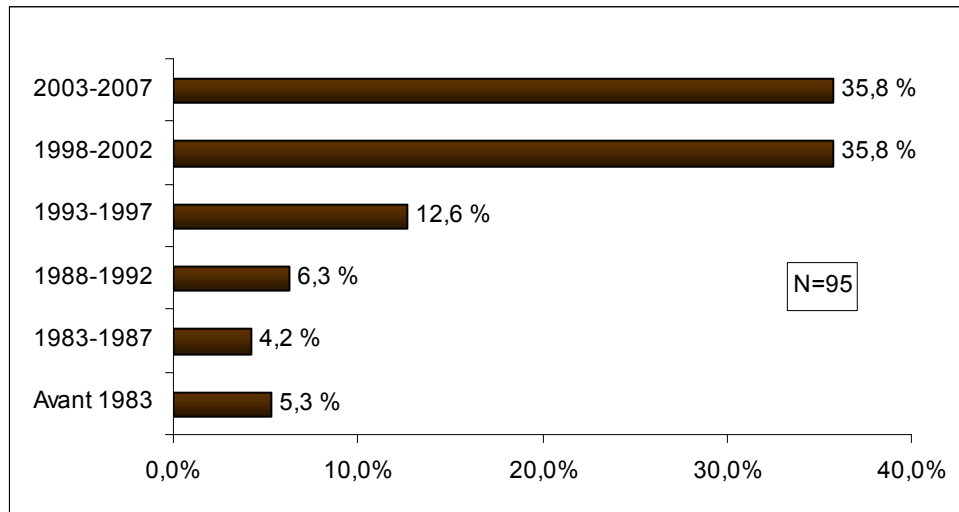
3.3.1 Les aspects structurels de la production laitière caprine

Les données qui suivent sont tirées d'une enquête téléphonique réalisée en janvier 2008 par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) auprès des producteurs de chèvres laitières déclarant un troupeau de plus de vingt chèvres. Ces producteurs ont été sélectionnés à l'aide du fichier d'enregistrement des exploitations agricoles. Un total de 115 producteurs étaient visés au départ et l'enquête a permis d'en savoir un peu plus sur la situation actuelle de 95 répondants actifs en production laitière caprine.

3.3.1.1 L'âge des entreprises

- La majorité des entreprises laitières en sont à consolider leurs activités, alors que plus de la moitié existent depuis moins de dix ans.

Graphique 13 – Année de démarrage des entreprises laitières caprines

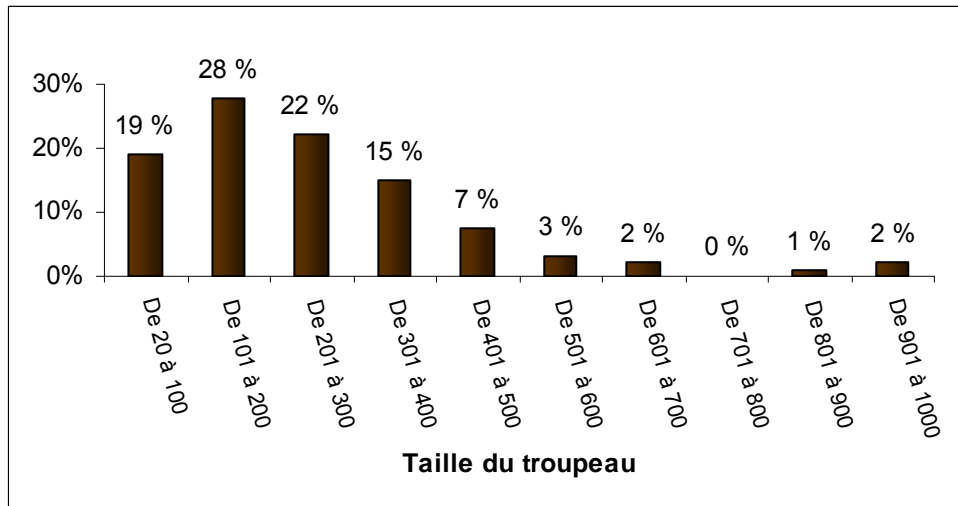


Source : Enquête téléphonique auprès des producteurs, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Direction des politiques et des analyses sectorielles, janvier 2008

3.3.1.2 La taille du troupeau

- Le troupeau moyen des entreprises laitières compte 235 chèvres. De plus, on remarque que la taille du troupeau varie selon que les producteurs réalisent ou non des activités de transformation du lait. Les producteurs qui ne font pas de transformation à la ferme ont un troupeau moyen de 266 chèvres, tandis que pour ceux qui en font, la taille du troupeau moyen est de 105 chèvres.
- Près des trois quarts des entreprises laitières caprines ont un troupeau de moins de 300 chèvres.

Graphique 14 – Taille du troupeau des entreprises laitières caprines



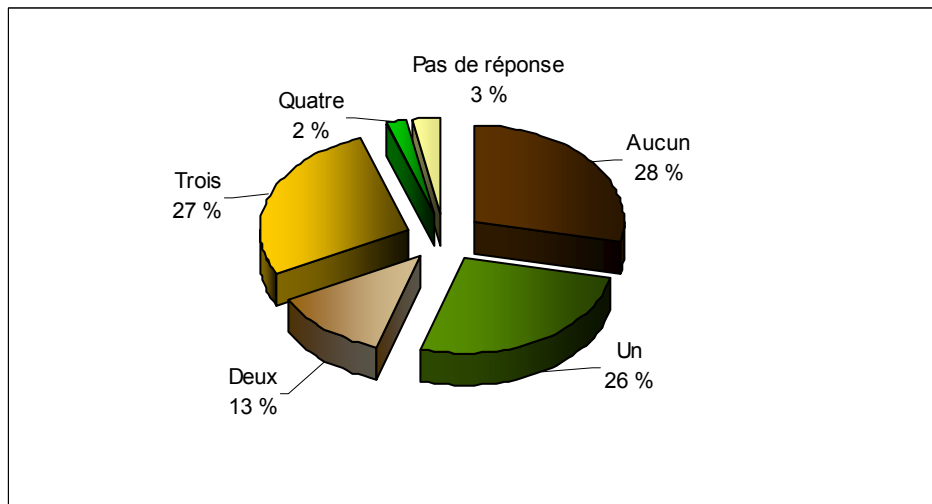
Source : Enquête téléphonique auprès des producteurs, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Direction des politiques et des analyses sectorielles, janvier 2008

- Un peu plus de la moitié des entreprises interrogées prévoyaient augmenter la taille de leur troupeau au cours des cinq prochaines années, principalement celles ayant moins de 300 chèvres (80 % d'entre elles).

3.3.1.3 La productivité et les stratégies (saisonnalité et contrats)

- Afin de mettre en marché leur lait, près des trois quarts (72 %) des répondants possédaient un ou plusieurs contrats avec des transformateurs. Les producteurs n'ayant pas de contrat étaient des producteurs-transformateurs.

Graphique 15 – Nombre de transformateurs avec lesquels les entreprises de chèvres laitières sont liées par un contrat



Source : Enquête téléphonique auprès des producteurs, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Direction des politiques et des analyses sectorielles, janvier 2008

- La production laitière des troupeaux les plus performants de l'étude atteint 760 litres par chèvre, tandis que la production moyenne observée dans l'ensemble de l'échantillon est de 610 litres par chèvre.
- Parmi les répondants, 67 % ont mentionné que la production de leurs chèvres laitières était désaisonnalisée.
- La production de lait biologique est relativement marginale : 9 % des répondants ont mentionné qu'ils possédaient une certification biologique.

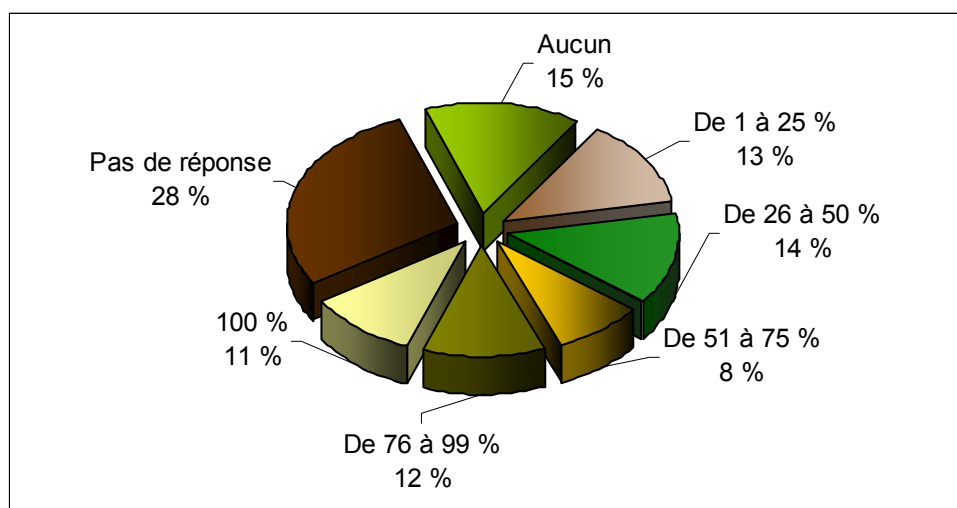
3.3.1.4 La structure des entreprises (sans sol, biologiques, de transformation, à temps partiel)

- Près de 1 entreprise sur 5 (19 %) réalise des activités de transformation laitière à la ferme. Parmi celles-ci, la plupart (89 %) transforment tout le lait qu'elles produisent.
- Le tiers des producteurs fait, pour sa part, de la vente de produits caprins à la ferme.
- La majorité (62 %) des propriétaires des entreprises laitières caprines, qui ont fait l'objet de l'enquête, ont créé leur entreprise en utilisant une ou plusieurs des stratégies suivantes : location d'actifs, production sans sol ou exploitation à temps partiel. Les deux dernières stratégies sont particulièrement populaires.

3.3.1.5 Le revenu

- L'élevage de chèvres laitières représente plus de 50 % du revenu annuel de 31 % des répondants.

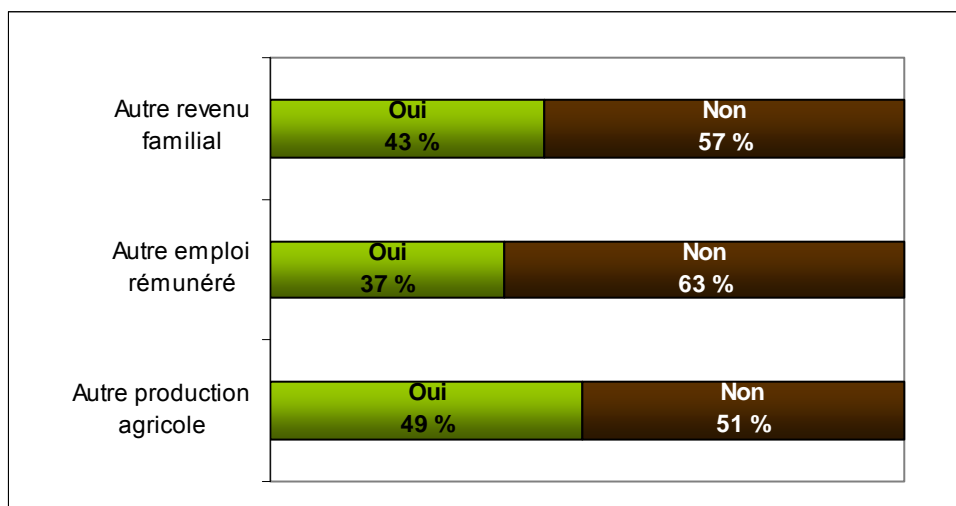
Graphique 16 – Pourcentage annuel des revenus des entrepreneurs interrogés provenant de la production de lait de chèvre



Source : Enquête téléphonique auprès des producteurs, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Direction des politiques et des analyses sectorielles, janvier 2008

- Près du tiers (29 %) des producteurs ont mentionné qu'ils occupaient un autre emploi à l'extérieur de leur entreprise au moment de l'enquête. Un peu moins des trois quarts (68 %) ont d'ailleurs déclaré une source de revenu supplémentaire. Celle-ci provient le plus souvent d'une autre production agricole.

Graphique 17 – Autre source de revenu des producteurs de chèvres laitières interrogés



Source : Enquête téléphonique auprès des producteurs, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Direction des politiques et des analyses sectorielles, janvier 2008

3.4 Les principaux constats

- Le nombre d'entreprises et de chèvres est en constante progression au Québec depuis 2000.
- Plus de la moitié des entreprises caprines ont moins de dix ans.
- La production laitière des troupeaux demeure faible.
- La production biologique caprine demeure marginale.
- Le prix du lait a connu une augmentation régulière et prévisible au cours de la période de 2006 à 2010.
- Au Québec, le prix du lait est généralement plus élevé qu'en Ontario, en France et aux États-Unis.
- Les prix des chevreaux sont très variables et ne sont soumis à aucune règle claire ou définie.
- Le prix au détail des produits laitiers caprins a augmenté au cours de la période.

4. La transformation

4.1 Le secteur laitier

Mise en garde : compte tenu du manque de données sur le secteur de la transformation du lait de chèvre, plusieurs estimations ont été réalisées afin de décrire cette activité.

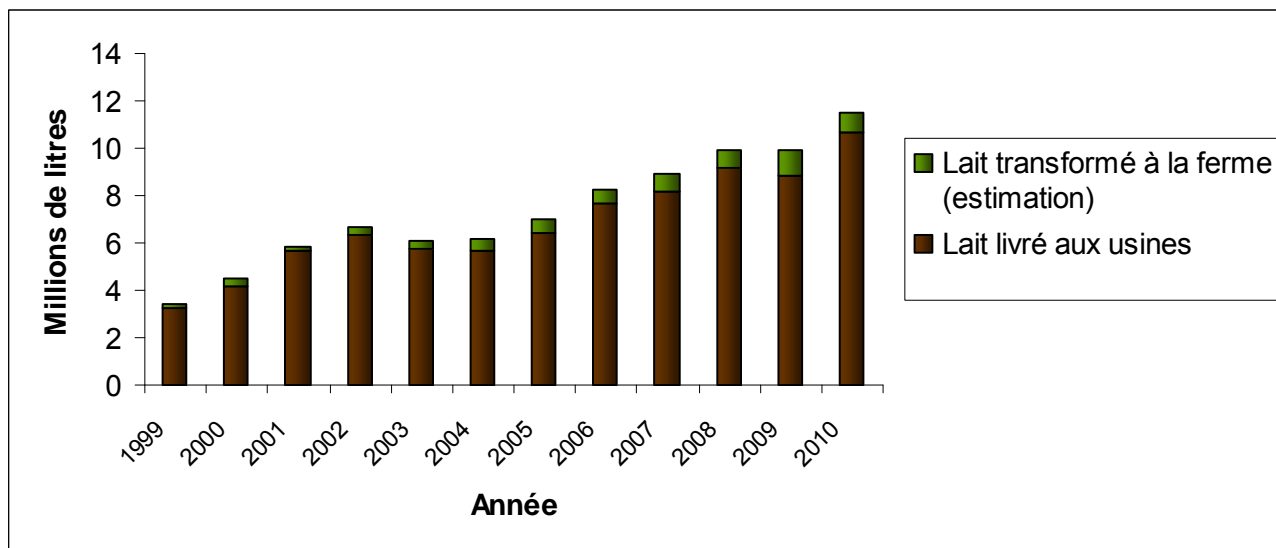
4.1.1 La situation au Québec

Le Québec est la seconde province en importance au Canada après l'Ontario pour la fabrication de produits à base de lait de chèvre. En 2009, on estimait à 28,5 millions de dollars la valeur des expéditions pour le secteur des produits de la chèvre.

4.1.1.1 Les produits

Sauf pour la période de 2003 à 2004, la transformation de produits laitiers de chèvre est en continuelle augmentation (graphique 18). La baisse du nombre de commandes observée en 2003 et 2004 a fait suite au surplus de lait que les transformateurs ont reçu en 2002. Pour la période de 2006 à 2010, la quantité de lait de chèvre transformée a continué d'augmenter, excepté en 2009, où le volume total de lait transformé est resté similaire à l'année précédente. Cette relative stabilité montre une tendance à la consolidation de l'industrie plutôt qu'à l'augmentation massive, bien que l'année 2010 ait été une excellente année en ce qui a trait au volume transformé. Les transformateurs consultés et le SPCQ ne prévoient d'ailleurs aucune augmentation importante des volumes contractés par les grands transformateurs pour les années 2011 et 2012.

Graphique 18 – Volume de lait de chèvre transformé au Québec, de 1999 à 2010



Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

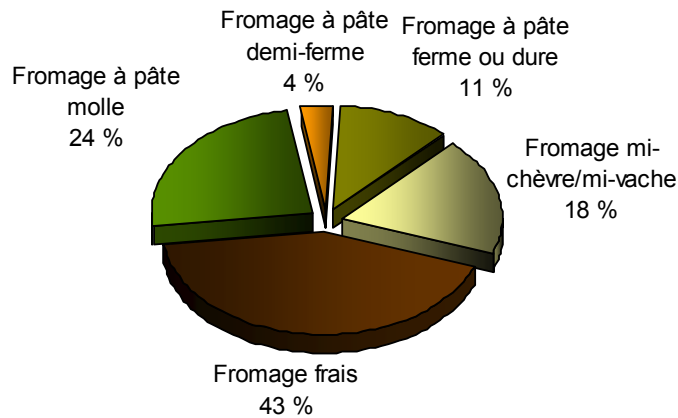
Près de 10,7 millions de litres de lait ont été transformés au Québec en 2010 (graphique 18). Puisque 9,9 millions de litres ont été livrés aux transformateurs industriels, on estime à environ 0,8 million de litres le volume de lait importé, principalement de l’Ontario. Cette situation est d’ailleurs observable depuis 2001. Entre 2006 et 2010, le volume de lait acheté de l’Ontario a varié de façon importante d’une année à l’autre, la quantité achetée atteignant entre 0,4 et 0,8 million de litres annuellement. Cette donnée ne tient cependant pas compte du volume de lait réexpédié vers l’Ontario.

Les fromageries à la ferme ont transformé, en 2005, environ 9 % du lait de chèvre québécois, soit 0,6 million de litres. Depuis, cette proportion a légèrement diminué : la transformation à la ferme représentait 7,5 % de la production totale en 2010, ce qui correspond à 0,8 million de litres de lait.

Si l’on considère le volume total de lait transformé au Québec en 2010, il est possible d’affirmer qu’environ 90 % du lait de transformation a servi à la fabrication de fromage et 10 %, à autre chose (lait de consommation, fabrication de yogourt et de beurre, etc.). La quantité de fromage produit s’élevait à environ 240 tonnes en 1994. Elle a, par la suite, augmenté à 766 tonnes en 2005 pour finalement atteindre 1 335 tonnes en 2010. Certains producteurs font également des produits non alimentaires, comme du savon, mais aucune statistique n’est disponible à ce sujet.

Le graphique 19 présente les types de fromages fabriqués au Québec en 2010, selon les informations fournies par la Régie des marchés agricoles et agroalimentaires du Québec.

Graphique 19 – Production de fromage de chèvre au Québec en 2010



Sources : Régie des marchés agricoles et agroalimentaires du Québec
Institut de la statistique du Québec

La part des fromages fabriqués avec plus d’une sorte de lait est en augmentation depuis 1994 : elle est passée de 80 à 207 tonnes en 2010.

On évalue que les 37 entreprises de transformation du lait de chèvre fabriquent plus d’une centaine de fromages. Plusieurs de ces fromages peuvent se ressembler, surtout ceux de type pâte fraîche. On trouve des fromages à croûte fleurie ou à croûte naturelle, des tommes, des fromages assaisonnés, etc.

4.1.1.2 Les établissements

Le secteur québécois de la transformation du lait de chèvre a subi peu de changements depuis les cinq dernières années. Les principaux transformateurs sont Agropur, La Fromagerie Alexis de Portneuf (Saputo), Damafro, Liberté et Fromagerie Madame-Chèvre.

En 2009, ces cinq grandes entreprises ont transformé plus de 90 % du lait de chèvre au Québec. Comme elles, douze transformateurs de plus petite taille ont acheté du lait de chèvre en recourant à la convention de mise en marché du lait de chèvre. Ce sont trois entreprises de plus qu'en 2005. Il s'agit de :

- la Fromagerie Les Folies bergères;
- la Ferme AACAT (Fromagerie des Grondines);
- la Ferme Jean-Noël Groleau;
- la Fromagerie Le Ruban bleu;
- la Fromagerie Le Troupeau bénit;
- la Fromagerie Le Détour;
- la Fromagerie Le Chèvre-Naud;
- la Fromagerie Bergeron inc.;
- la Fromagerie Fritz Kaiser inc.;
- Les Fromages Chaput inc.;
- la Fromagerie Le P'tit train du Nord;
- l'Abbaye de Saint-Benoît-du-Lac.

Il existe aussi vingt fromageries à la ferme. Ces entreprises produisent leur lait de chèvre et le transforment sur place. Elles peuvent aussi acheter du lait d'un autre producteur afin de combler leurs besoins. Ce sont des microfromageries, et leur nombre est demeuré relativement stable au cours des cinq dernières années.

Au Québec, les principaux transformateurs de lait de chèvre distribuent la plus grande partie de leurs produits dans les épiceries. Les producteurs-transformateurs font aussi leur propre distribution et vendent également leurs produits dans certains marchés publics.

4.1.1.3 Les emplois

Il existe très peu d'informations sur le nombre d'emplois dans le secteur de la transformation du lait de chèvre au Québec. Néanmoins, on estime à environ 200 le nombre de personnes qui y travaillent dans la province. Le nombre de transformateurs étant relativement stable dans le temps, le nombre d'emplois estimé a peu varié au cours de la période.

4.1.2 *La situation en Ontario*

L'Ontario est la plus importante province dans l'industrie caprine au Canada. Comme au Québec, on y trouve des entreprises de transformation de petite taille qui produisent et transforment leur lait ainsi que de grandes entreprises bien organisées, dotées d'un réseau de distribution efficace.

Selon Agriculture et Agroalimentaire Canada, l'Ontario a produit 26 millions de litres de lait de chèvre en 2009, dont 5 % ont servi à la production de lait de consommation, 90 % à la fabrication de fromage et 5 % à la fabrication d'autres produits comme le yogourt, le beurre et la crème glacée.

Quatorze transformateurs ontariens étaient inscrits au Centre canadien d'information laitière comme transformateurs de lait de chèvre en 2008. L'inscription est cependant volontaire. Selon l'information disponible, les principaux transformateurs ontariens seraient :

- Celebrity International Goat Cheese;
- Fifth town Artisan Cheese Co.;
- Hewitt's Dairy;
- Mornington Heritage Cheese and Dairy Co-operative Inc.;
- Woolwich Dairy.

Notons que Woolwich Dairy est le principal transformateur de lait de chèvre au Canada.

4.1.3 *Le transport laitier*

Pour obtenir un contrat d'approvisionnement avec un transformateur, un producteur doit prouver qu'il peut transporter le lait chez l'acheteur. Il est donc nécessaire pour lui de signer un contrat de transport avec un ou des transporteurs.

Selon les données de 2011 fournies par le SPCQ, le transport du lait de chèvre est effectué principalement par six entreprises dont trois coopératives. Certains producteurs livrent leur lait directement à l'usine de transformation. Un transporteur peut livrer du lait à trois usines et, dans certains cas, un producteur peut faire transporter son lait par deux entreprises vers des transformateurs différents.

Actuellement, les coûts de transport du lait sont à la charge du producteur et établis selon des ententes de gré à gré avec les compagnies de transport. Les coûts par hectolitre varient donc de façon importante et ne sont assujettis à aucune règle. Évidemment, la proximité des lieux de production et de transformation peut grandement influencer les coûts de transport. D'ailleurs, certaines régions du Québec ne sont desservies par aucun transporteur, ce qui limite le développement de la production dans ces secteurs. Les producteurs peuvent normalement payer le transport au litre ou au chargement en fonction de l'entente avec le transporteur. Au cours de la période de 2006 à 2010, les coûts de transport variaient généralement entre 4 et 15 \$ par hectolitre.

Afin d'optimiser le transport du lait, un projet de pool de lait et de transport a été élaboré entre 2006 et 2009. Sur le plan du transport, le but était notamment d'améliorer les circuits de transport, de réorganiser les livraisons aux acheteurs en cours d'année et de réduire l'impact environnemental. Finalement, le projet a été conçu, mais n'a jamais été mis en place. Les producteurs ne se sont pas prononcés en faveur de celui-ci.

4.1.4 La qualité du lait

Au Québec, l'innocuité, la salubrité et l'authenticité des produits laitiers de chèvre sont assurées par le respect des exigences énoncées dans le chapitre 11 – Produits laitiers et succédanés de produits laitiers du Règlement sur les aliments (r.1) contenu dans la Loi sur les produits alimentaires (chapitre P-29). Le MAPAQ vérifie chaque année la qualité du lait cru de chèvre sur de 500 à 600 échantillons.

Chaque paramètre analysé revêt une importance en ce qui a trait à la qualité et à l'innocuité du lait. Rappelons que la numération des bactéries aérobies mésophiles précise le degré d'altération du lait cru. Elle témoigne notamment des méthodes hygiéniques appliquées durant la traite, de l'état de santé du pis de l'animal laitier, du niveau d'entretien sanitaire des équipements ainsi que des conditions de température et de la durée d'entreposage du lait. En ce qui concerne le dénombrement des cellules somatiques, il constitue le paramètre le plus révélateur de l'état de santé de la glande mammaire. De routine, un dépistage de mammite (inflammation de la glande mammaire à la suite d'une infection par diverses bactéries) est basé sur le compte de cellules somatiques. Or, puisque le lait n'est pas sécrété de la même façon chez la chèvre que chez la vache, la norme concernant le nombre maximal de cellules somatiques présentes pour chacun des deux types de lait diffère (500 000 cellules/ml pour le lait de vache et 1 500 000 cellules/ml pour le lait de chèvre).

De nouvelles normes pour le lait cru de chèvre sont entrées en vigueur le 31 juillet 2008. Ainsi, la norme pour les comptes bactériens est passée de 100 000 unités formant des colonies (ufc) par millilitre à 50 000 ufc/ml (plus sévère), alors que celle pour les comptes des cellules somatiques, qui était de 750 000 cellules/ml, est maintenant fixée à 1 500 000 cellules/ml (moins sévère). Toutes ces normes sont harmonisées avec celles du Code national sur les produits laitiers. Rappelons que ce code sert de référence au moment de l'élaboration des règlements nationaux et lors des discussions sur l'équivalence des normes entre le Canada, les États-Unis, l'Union européenne et d'autres gouvernements étrangers.

Le tableau 18 présente les taux de non-conformité en ce qui a trait aux deux paramètres analysés dans le lait cru de chèvre livré aux usines de transformation du Québec.

Tableau 18 – Taux de non-conformité du lait de chèvre livré aux usines de transformation du Québec pour les six dernières années

Paramètres	Taux de non-conformité du 1 ^{er} avril au 31 mars (en pourcentage)					
	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009*	2009-2010*	2010-2011*
Bactéries aérobies mésophiles	16,61 (n=578)	15,18 (n=672)	18,53 (n=437)	28,16 (n=483)	26,84 (n=585)	34,97 (n=652)
Cellules somatiques	78,20 (n=610)	76,94 (n=672)	62,22 (n=405)	12,81 (n=406)	27,51 (n=189)	20,62 (n=674)

Source : Direction générale de la santé animale et de l'inspection des aliments, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

De fait, le resserrement de la norme concernant les bactéries aérobies mésophiles a certes produit une hausse du taux de non-conformité en comparaison des années antérieures. Malgré cela, la situation n'évolue pas vers une amélioration de la qualité. Les résultats pour 2010-2011 sont d'ailleurs éloquentes sur ce point.

4.1.4.1 La comparaison entre le Québec et l'Ontario

Une comparaison avec les données concernant l'intervalle des comptes bactériens supérieurs à 50 000 ufc/ml, publiées par le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, révèle que les pourcentages sont presque deux fois plus faibles en Ontario qu'au Québec, soit 13,92 % et 14,85 % contre 28,16 % et 26,84 %, pour les années 2008-2009 et 2009-2010 respectivement (tableau 19).

Tableau 19 – Qualité du lait cru de chèvre : comparaison, entre le Québec et l'Ontario, de la distribution des intervalles de bactéries aérobies mésophiles par millilitre pour 2008-2009 et 2009-2010

INTERVALLE BACTÉRIES/ML	Pourcentage pour une période de 12 mois			
	QUÉBEC		ONTARIO	
	2008-2009 (n=483)	2009-2010 (n=585)	2008-2009 (n=2752)	2009-2010 (n=3132)
10 000 et moins	38,30	42,05	64,57	57,18
De 10 000 à 50 000	33,54	31,11	21,51	27,97
Plus de 50 000	28,16	26,84	13,92	14,85

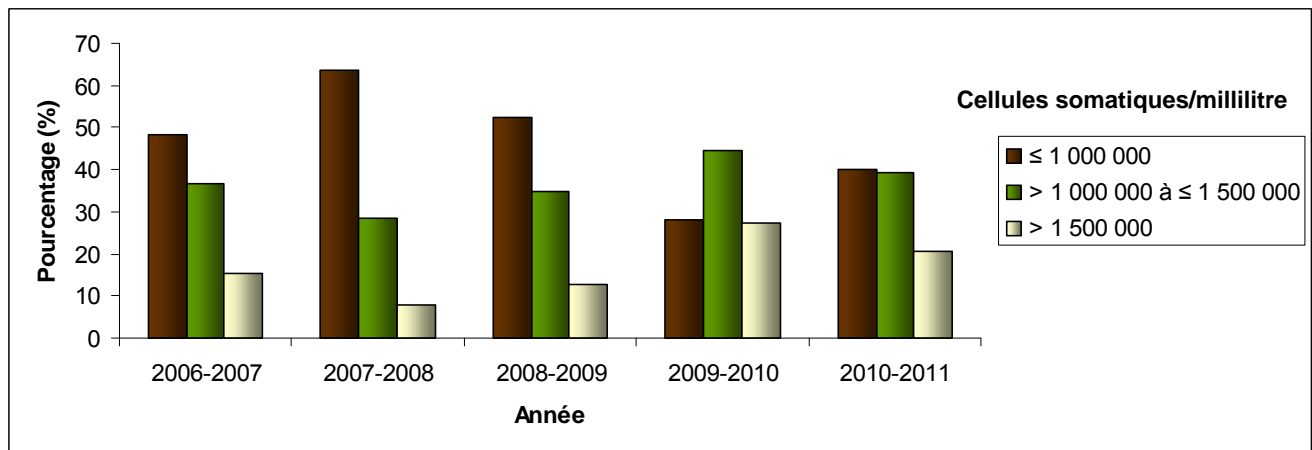
Source: Direction générale de la santé animale et de l'inspection des aliments, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, et ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario⁵

4.1.4.2 Les cellules somatiques

En ce qui concerne les cellules somatiques (CCS), il est possible de remarquer que le pourcentage de résultats supérieurs à 1 500 000 CCS atteint, depuis les deux dernières années, des niveaux inégaux, et ce, malgré un assouplissement de la norme (graphique 20). On observe aussi, au fil des ans, que les pourcentages situés dans l'intervalle « un million de cellules et plus par millilitre » se déplacent vers les intervalles suivants, majoritairement vers l'intervalle « plus de 1,5 million ». Cela indique que la qualité est également à la baisse en ce qui a trait à ce paramètre. Par ailleurs, en 2009-2010, la moyenne des cellules somatiques dans le lait cru de chèvre se situait à 1 297 343 cellules/millilitre au Québec, alors qu'en Ontario, elle s'élevait à 1 149 559 cellules/millilitre pour la même période. Les valeurs sont donc similaires.

5. Consultation du site Internet le 20 avril 2011 à l'adresse suivante : http://www.omafra.gov.on.ca/french/livestock/goat/news_dairygoat.html

Graphique 20 – Qualité du lait cru de chèvre livré aux usines de transformation du Québec : distribution des intervalles de cellules somatiques par millilitre, pour les cinq dernières années



Source : Direction générale de la santé animale et de l'inspection des aliments, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

En résumé, les résultats très élevés de non-conformité démontrent qu'il est possible de faire mieux en ce qui concerne la qualité du lait cru de chèvre. Une meilleure gestion sanitaire des troupeaux, l'application de bonnes pratiques durant la traite et l'entreposage du lait ainsi que la réduction des délais entre la traite et le transport vers l'usine contribueront à hausser la qualité et à maximiser les rendements au moment de la transformation du lait en divers produits laitiers, notamment en fromages. Ces constatations devraient inciter les producteurs de lait de chèvre à être plus rigoureux dans leurs activités de production afin d'améliorer leur compétitivité dans un contexte d'ouverture des marchés. L'utilisation, par les producteurs, du service de vérification des systèmes et de la méthode de traite offert par Valacta pourrait certainement aider le secteur à faire face à cet enjeu.

4.2 Le secteur de la viande

Les produits carnés caprins proviennent principalement de chevreaux de lait, de chevreaux de boucherie et de chèvres de réforme de différentes espèces. Au Québec, l'abattage des chèvres et des chevreaux est réalisé dans des établissements où d'autres espèces animales sont abattues. Rappelons que les abattoirs qui ont un permis de catégorie A peuvent vendre leurs produits sur le territoire du Québec, tandis que ceux qui possèdent un enregistrement fédéral ont l'autorisation de faire du commerce interprovincial.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} juillet 2009, la Loi visant la régularisation et le développement d'abattoirs de proximité a mis un terme à l'exemption de permis dont bénéficiaient certains abattoirs depuis 1977, communément appelés les abattoirs B. Ainsi, les établissements qui étaient déjà en activité avant l'adoption de cette loi profitent d'un permis d'abattoir transitoire et disposent d'un délai pour se soumettre aux nouvelles exigences. Dans un abattoir de proximité (ou dans un abattoir transitoire), l'exploitant est autorisé à abattre un animal pour vendre la viande directement au consommateur, uniquement à son atelier de préparation (boucherie). Il peut également abattre à forfait un animal appartenant à un consommateur pour lui remettre la viande.

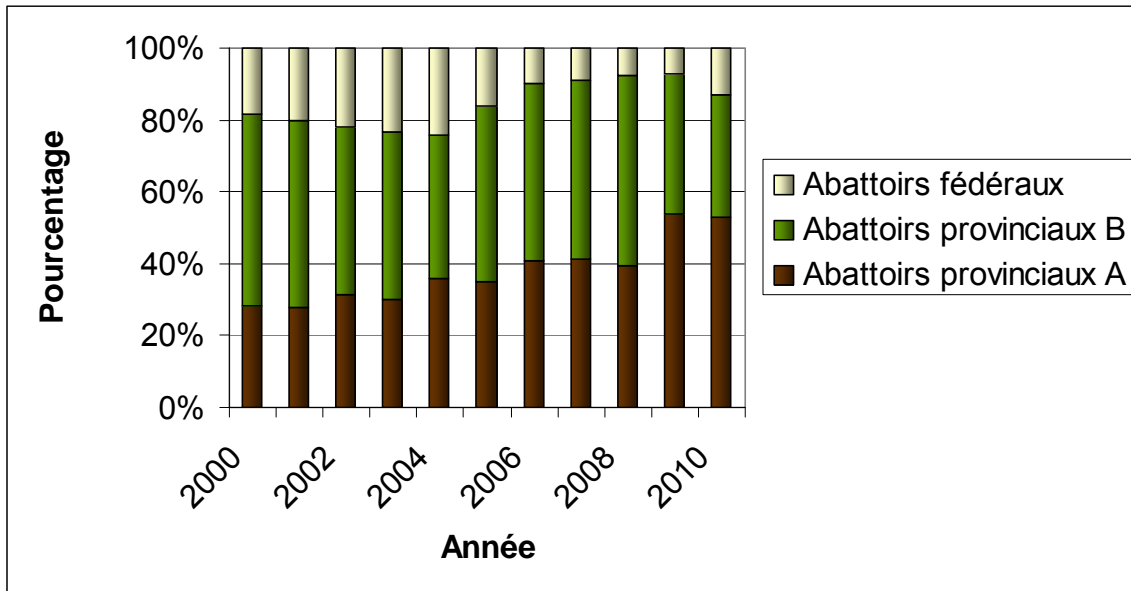
Les abattoirs sont dispersés sur l'ensemble du territoire québécois. Le tableau 20 permet d'apprécier la répartition géographique des abattoirs A et B ayant déclaré avoir fait l'abattage de chèvres ou de chevreaux entre 2006 et 2010. Les régions de Montréal, de la Côte-Nord, du Nord-du-Québec, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et de Laval ne figurent pas dans ce tableau, car on n'y a réalisé aucune activité de transformation de caprins. Au Québec, quatorze abattoirs sous inspection provinciale permanente (type A) et deux abattoirs sous inspection fédérale ont abattu des chèvres en 2010. Pour la même année, sur les 70 abattoirs de type B au Québec, 18 ont abattu des chèvres et des chevreaux.

Tableau 20 – Répartition géographique des abattoirs sous inspection provinciale (A et B) qui ont fait de l'abattage de caprins entre 2006 et 2010

Régions administratives	2006		2007		2008		2009		2010	
	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B
Bas-Saint-Laurent		1				2		1		
Saguenay–Lac-Saint-Jean			1		1		1		1	
Capitale-Nationale	1	2	1	2	1	1	1	1	1	1
Mauricie	2		1	1	2	1	2	1	1	2
Estrie	2	4	2	3	3	3	3	2	3	2
Outaouais		1	1	1	1		1		1	
Abitibi-Témiscamingue	1									
Chaudière-Appalaches	3	4	3	3	3	4	3	3	2	2
Lanaudière		1		3		2		1		2
Laurentides		1		1						
Montérégie	3	6	3	5	3	5	3	5	3	6
Centre-du-Québec	2	2	3	4	3	3	2	4	2	3
Total	14	22	15	23	17	21	16	18	14	18

Source : Direction générale de la santé animale et de l'inspection des aliments, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Graphique 21 – Abattage de caprins dans les abattoirs sous inspection provinciale (A et B) et les abattoirs sous inspection fédérale, de 2000 à 2010



Sources : Agence canadienne d'inspection des aliments
ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 2011 (compilations spéciales)

4.2.1 La deuxième transformation

Il existe également de petites entreprises qui effectuent une deuxième transformation de la viande caprine pour en faire des pâtés, des terrines et des charcuteries (Caitya du Caprice Caprin, Chèvrerie du Buckland, La ferme à l'Oie, etc.). Il s'agit pour la plupart de producteurs-transformateurs qui commercialisent du lait, du fromage, de la viande et des produits transformés provenant de leurs propres troupeaux. Il n'existe malheureusement pas de statistiques pour ces produits, que l'on trouve généralement directement chez le fabricant, dans les épiceries spécialisées ou les marchés publics.

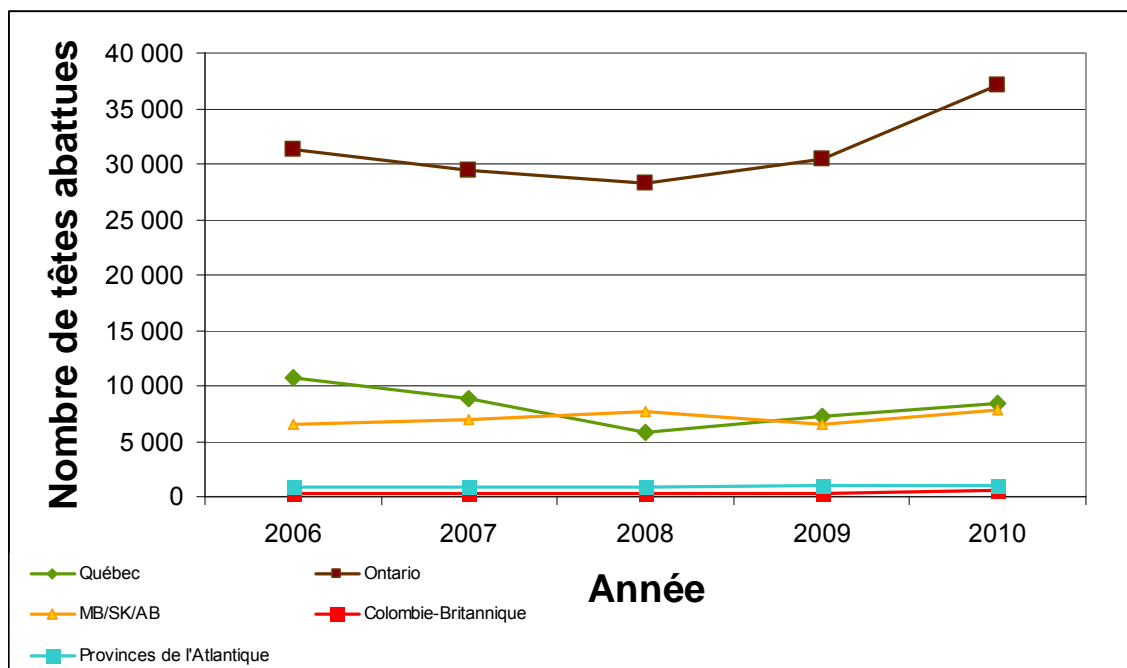
La viande caprine produite au Québec est souvent distribuée par les producteurs eux-mêmes. Toutefois, selon la *Banque d'information industrielle* du Centre de recherche industrielle du Québec, les principaux distributeurs de viande indiquent qu'ils peuvent distribuer le produit. Toujours selon cette banque, 61 entreprises de transformation et de conditionnement semblent pouvoir fournir les différents points de vente.

4.2.2 Le Québec par rapport au reste du Canada

Au Québec et en Ontario, le nombre de chèvres abattues entre 2006 et 2010 a suivi la même tendance, c'est-à-dire que les volumes ont diminué entre 2007 et 2008, puis augmenté en 2009 et 2010. Globalement, le nombre de têtes abattues a subi une hausse en Ontario et une baisse au Québec (graphique 22). On constate donc que malgré une augmentation de la consommation de viande caprine, le nombre de têtes abattues au Québec a diminué. La demande a donc probablement été comblée par une hausse des importations canadiennes. Celles-ci sont d'ailleurs passées de 1 662 à 199 kg en 2006 à 2 746 518 kg en 2010, ce qui constitue une augmentation de 65 % en 4 ans.

L'abattage de chèvres dans les provinces de l'Atlantique est marginal. Il a atteint sa valeur maximale en 2010 avec 961 bêtes. Ce nombre est toutefois inférieur au maximum atteint entre 2000 et 2005, à savoir 975 têtes. D'autre part, le nombre de bêtes abattues dans les provinces de l'Ouest tend à rejoindre celui du Québec. Historiquement, les abattages pour ces provinces sont principalement des chevreaux de boucherie. Au Québec et en Ontario, il semblerait que les bêtes abattues soient surtout des chevreaux laitiers ou des chèvres de réforme, bien que le nombre de chevreaux de boucherie soit à la hausse depuis quelques années. Il n'y a toutefois pas de statistiques à ce sujet. En 2010, on trouvait des abattoirs sous inspection fédérale en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec.

Graphique 22 – Chèvres abattues dans les abattoirs sous inspection provinciale au Canada par région, de 2006 à 2010

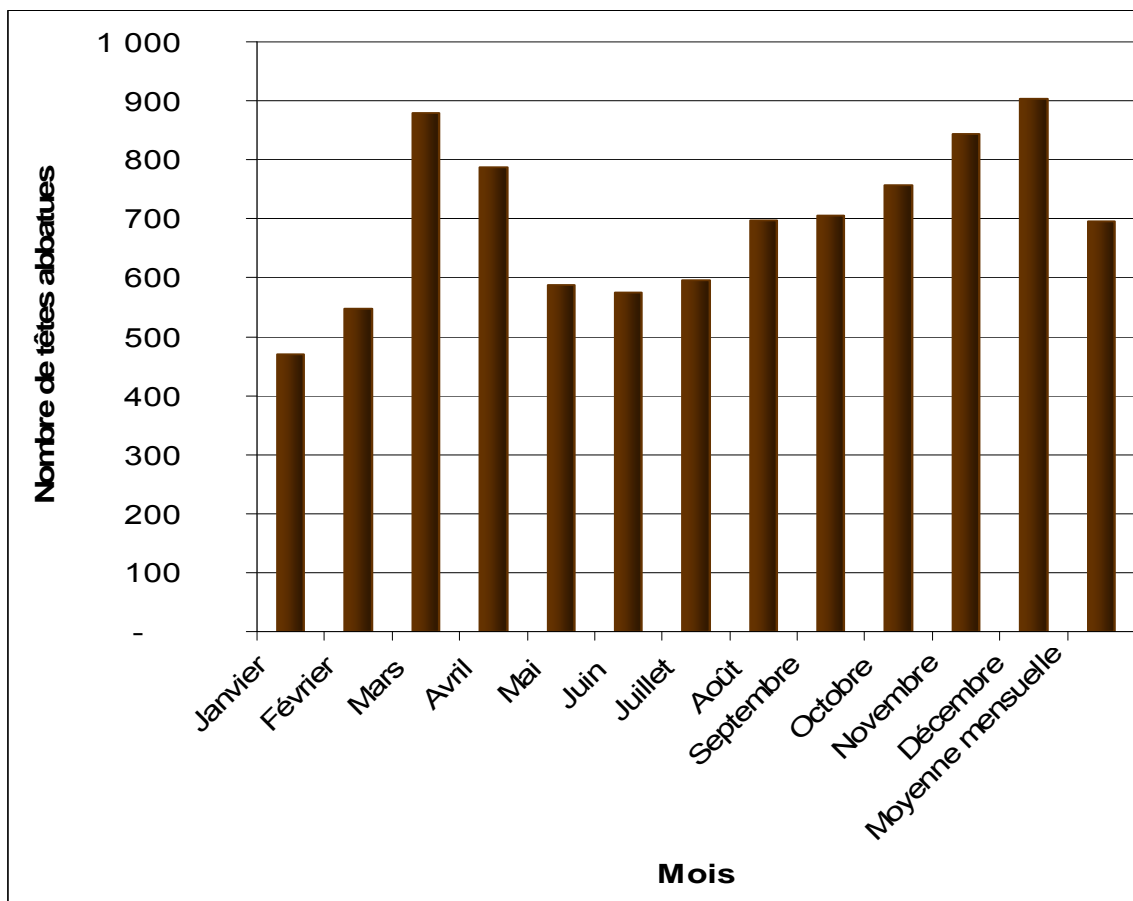


Sources : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Information sur le marché des viandes rouges : abattage des chèvres Agence canadienne d'inspection des aliments et ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 2011 (compilations spéciales)

- Une consultation des producteurs de chèvres de boucherie effectuée en 2010-2011 par le Syndicat des producteurs de chèvres du Québec révèle que seulement 18 producteurs sur 53 offrent des produits transformés issus de leur élevage.

- Le graphique 23 permet de constater qu'il existe une saisonnalité dans la transformation de la chèvre en raison des fêtes religieuses. Pâques et Noël sont deux célébrations religieuses où l'on assiste à une augmentation de l'abattage de caprins (mars, avril et décembre).

Graphique 23 – Moyenne de chèvres abattues par mois dans les abattoirs sous inspection provinciale (A et B), de 2006 à 2010



Source : Agence canadienne d'inspection des aliments et ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 2011 (compilations spéciales)

4.3 Les principaux constats

- Le secteur des produits laitiers de chèvre est toujours en croissance.
- Certains des paramètres utilisés pour évaluer la qualité du lait se sont améliorés au cours de la période.
- On remarque une meilleure stabilité de la qualité des fromages de chèvre ainsi qu'une amélioration dans la régularité de l'approvisionnement.
- Les producteurs et les transformateurs se sont rapprochés durant la dernière année.
- Le volume des abattages est en croissance.

- Les transformateurs laitiers pourront-ils maintenir des liens d'affaires à l'extérieur du Québec pour leur approvisionnement en lait?
- Le secteur doit prendre de la maturité afin de poursuivre sa croissance.
- Le transport du lait demeure variable d'un producteur à l'autre et certains producteurs peuvent être désavantagés.
- Le lien entre les transporteurs et les producteurs peut limiter le développement, la croissance et l'emplacement des entreprises.
- Les variétés de fromages de chèvre doivent se distinguer davantage de celles des fromages de vache.
- La qualité du lait québécois demeure variable et inférieure à celle du lait ontarien.
- La crise de la listériose de 2008 a ébranlé le secteur de la transformation fromagère.
- Il faut inviter les chaînes d'alimentation à s'intéresser davantage aux fromages de chèvre.
- Les coûts d'abattage demeurent importants par rapport au rendement en viande potentiel d'un chevreau.

5. La recherche et l'innovation

5.1 Les investissements en recherche et innovation

De 2006 à 2010, le secteur caprin (le secteur laitier et la boucherie) a bénéficié d'un investissement de 488 548 \$ en recherche, innovation et transfert technologique de la part du gouvernement du Québec en plus d'un financement de 278 135 \$ dans le cadre de projets financés par le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec.

La valeur totale des projets réalisés au cours de cette même période s'élève à près de 1,760 million de dollars. Les principaux sujets de ces études sont notamment la génétique, les techniques de reproduction, l'état sanitaire des troupeaux et l'alimentation. Les principaux demandeurs, pour la période de 2006 à 2010, étaient le SPCQ et la Société des éleveurs de chèvres laitières de race du Québec.

De plus, en août 2010, le gouvernement canadien a accordé une somme de 700 000 \$ pour un programme pilote d'amélioration génétique des chèvres laitières en Ontario sur une période de 3 ans. Ce programme reposera, en partie, sur l'expertise d'un nouveau centre de recherche caprine qui verra le jour prochainement à Peterborough en Ontario. Ce centre réunira l'Université de Guelph, l'Université Trent, le Greater Peterborough Innovation Cluster, l'organisme Ontario Goat et la Ontario Dairy Goat Co-operative.

5.2 Les acteurs de la recherche

Au cours de la période, plusieurs organisations ont été actives en recherche dans le secteur caprin au Québec en plus des producteurs et de leurs regroupements :

- Valacta, le Centre d'expertise en production laitière au Québec;
- Le Centre de recherche en sciences animales de Deschambault;
- Le Centre d'expertise en production ovine du Québec;
- L'Université Laval;
- La Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal;
- Agriculture et Agroalimentaire Canada;
- L'Agence canadienne d'inspection des aliments;
- Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Plusieurs de ces organisations possèdent aussi des ressources entièrement consacrées à la production caprine.

Le secteur caprin dispose également d'infrastructures de recherche adaptées depuis 2005, avec la chèvrerie du Centre de recherche en sciences animales de Deschambault. Il aura cependant fallu attendre jusqu'en juillet 2006 pour compléter le troupeau de recherche, qui est composé de chèvres laitières ayant un faible risque de contracter l'arthrite encéphalite caprine.

Il est également intéressant de constater que le nombre d'inscriptions en production caprine, autant au premier cycle universitaire qu'aux cycles supérieurs, était en augmentation pour la période de référence. Cela constitue un signe positif concernant la relève. À ce chapitre, mentionnons aussi l'entrée en fonction d'un professeur-chercheur actif en production caprine au Département de sciences animales de l'Université Laval.

5.3 L'implantation du service-conseil en production caprine

La signature, en 2005, d'une entente sur les services-conseils entre le MAPAQ et l'Union des producteurs agricoles a ouvert la porte à la mise sur pied d'un service-conseil pour tous les producteurs sur l'ensemble du territoire québécois. Dans le cas du secteur caprin, une formule provinciale rattachée à un centre d'expertise reconnu a été retenue afin de garantir un service de qualité. Le secteur laitier bénéficie donc d'un service offert par Valacta, le Centre d'expertise en production laitière, alors que le secteur de la boucherie reçoit des services du Centre d'expertise en production ovine du Québec.

À l'heure actuelle, les services-conseils sont encore sous-utilisés par les producteurs laitiers et les producteurs de viande de boucherie. Cette situation est malheureuse, car la productivité des troupeaux québécois demeure faible et un nombre important de producteurs pourraient bénéficier d'un suivi professionnel.

5.4 Les principaux constats

- Plusieurs organismes et chercheurs sont actifs dans le secteur.
- Les infrastructures nécessaires à la réalisation d'études sont déjà en place.
- Des sommes importantes ont été investies au cours des dernières années.
- Il faut sensibiliser les entreprises à la nécessité de la recherche et du transfert technologique.
- Une offre de services-conseils est disponible pour tous les producteurs sur l'ensemble du territoire québécois.
- Les services-conseils caprins sont encore sous-utilisés.

6. La compétitivité de l'industrie

La compétitivité peut être définie de plusieurs façons. Selon Agriculture et Agroalimentaire Canada, elle correspond à la capacité d'accroître ou de maintenir ses parts de marché d'une façon rentable et soutenue. En ce moment, l'industrie caprine vise davantage à améliorer sa performance globale. En effet, la compétitivité s'exprime également par la capacité à offrir aux acheteurs d'un marché donné une combinaison « produits-qualité-prix » en volumes suffisants ou, du moins, une combinaison aussi intéressante que celle des autres fournisseurs.

Dans le cas de l'industrie caprine, l'information disponible est très limitée. Cette situation ne permet donc pas d'effectuer une analyse complète et approfondie de la compétitivité de l'industrie.

6.1 Les facteurs déterminants de la compétitivité dans le secteur

6.1.1 Les parts de marché et la concurrence

Pour l'approvisionnement en lait, la concurrence vient de l'Ontario, qui livre au Québec un lait bien souvent moins cher et de qualité comparable. Ainsi, les acheteurs peuvent sécuriser et diversifier leur approvisionnement en lait. Le lait québécois doit donc se démarquer afin de garder ses parts de marché.

Le fromage de chèvre, pour sa part, doit affronter la concurrence des fromages importés en plus de celle de tous les autres fromages de spécialité, incluant les fromages provenant de marchés matures, comme le fromage de lait de vache, que ceux provenant de marchés émergents, comme le fromage de lait de brebis ou de bufflonne.

En 2002, une étude avait démontré que le fromage de chèvre occupait environ 5 % de l'espace tablettes réservées aux fromages fins du Québec⁶. Pour ce qui est des ventes, la part du fromage de chèvre dans l'ensemble des produits laitiers vendus s'élevait à environ 1 % pour la période de 2008 à 2011⁷. Le secteur laitier caprin doit donc demeurer vigilant afin de maintenir ou d'augmenter sa part de marché, dans un contexte où le nombre de fromages de spécialité disponible au Québec est en constante progression.

6.1.2 La qualité des produits

La crise de la listériose a aussi grandement conscientisé les producteurs et les transformateurs à l'importance de la qualité des produits. Bien que la proximité des producteurs caprins permette actuellement de livrer aux usines de transformation un lait frais, et donc de meilleure qualité, il n'en demeure pas moins que la qualité du lait québécois est encore variable et les taux de non-conformité, élevés.

Pour ce qui est des fromages, les transformateurs remarquent une meilleure stabilité de la qualité des fromages de chèvre ainsi qu'une amélioration dans la régularité de l'approvisionnement. Plusieurs fromages de chèvre ont d'ailleurs remporté des prix Caseus ou internationaux au cours des cinq dernières années

6. Cintech Agroalimentaire, Christine Chénard et Armand Dion, consultations auprès des détaillants, 28 janvier 2002

7. ACNielsen

6.1.3 La concertation entre les différents maillons de la chaîne

Avec la fin des activités de l'Association laitière de la chèvre du Québec (ALCQ) en 2010, le secteur a perdu sa seule et unique structure de concertation. Les liens entre les transformateurs et les producteurs se résument actuellement à la négociation des conventions de mise en marché et aux contrats d'approvisionnement. Il en résulte un manque d'initiative collective organisée, comme la promotion des produits caprins, alors que la compétition, elle, est très bien structurée.

En 2010, la dissolution de l'association a été causée par un manque d'intérêt des différents maillons du secteur. Les activités de l'ALCQ ont donc été abandonnées (promotion, Lait' mérite, etc.). À titre d'exemple, depuis la cessation des activités de l'ALCQ, il ne s'est fait aucun investissement concerté pour la promotion des fromages de chèvre du Québec.

De plus, l'ALCQ, qui était une table filière incorporée financée par les producteurs, les transformateurs et le MAPAQ, permettait d'investir des sommes importantes dans le secteur par le truchement de projets de concertation ou de développement. Cet organisme était effectivement un demandeur admissible et crédible pour de nombreux programmes d'appui.

En cas de litige, l'ALCQ pouvait également servir de médiateur entre les producteurs et les transformateurs.

L'absence d'un organe de concertation fragilise le secteur en cas de problèmes et complique la prise de décision puisque chaque maillon doit être consulté séparément.

6.2 La rentabilité des entreprises

Au Québec, la majorité des entreprises de production n'ont pas atteint l'âge de dix ans. Cette statistique démontre bien sûr que la production caprine est jeune, mais elle laisse également supposer un fort taux de roulement des entreprises. Évidemment, la rentabilité est un facteur crucial pour la survie des exploitations.

Une analyse en parallèle d'études québécoises, françaises, californiennes et wisconsiniennes permet de comparer la rentabilité des entreprises dans ces différentes régions. Elle montre qu'en 2007, le Québec se classait très bien pour ce qui est des coûts d'alimentation, mais qu'il faisait moins bonne figure pour les autres coûts d'exploitation. Puisque la production laitière par chèvre y était la plus faible, mais que le prix payé figurait parmi les plus élevés, il en résulte une rentabilité générale (marge brute) somme toute moyenne si on la compare, par exemple, à celle de la France.

De plus, le nombre de chèvres par unité de main-d'œuvre (UMO) était plus élevé d'au moins 48 % au Québec. Cela nuit à la rentabilité des élevages et laisse supposer des problèmes d'organisation du travail.

Avec une marge brute de 239,31 \$ par chèvre, la rentabilité des entreprises peut être difficile à atteindre.

Tableau 21 – Rentabilité et coûts de production pour la France, le Québec, la Californie et le Wisconsin

Lieu de l'étude	France	Québec	Californie	Wisconsin
Année de l'étude*	2006	2007	2005	2007
Nombre d'exploitations	275	21	nd	10
Chèvres par élevage	231	192	500	201
Production de lait par élevage (hl)	1904,19	1 173	3 690,38	1343,00
Production par chèvre (l)	824,32	611,93	738,08	668,16
UMO par exploitation	1,49	2,10	2,91	1,49
Chèvres par UMO	155	91,16	172,03	134,90
Revenu total	199 626,94	138 479	372 688,17	121 661,29
\$/hl	80,11	95,85	96,59	74,76
Ventes de lait ajustées	152 541,06	112 408,18	356 451,61	100 398,92
Valeur du lait produit par chèvre	660,35	586,53	712,90	499,50
Coût d'alimentation par chèvre	205,01	204,11	221,94	196
Coût d'exploitation par chèvre	261,96	279,14	309,39	263
Marge brute par chèvre	397,21	239,31	214,05	146,28
Marge brute par UMO	61 567,91	21 814,50	36 822,41	19 733,08

* Tous les prix ont été ramenés en \$ CA de 2007, année où l'enquête a été effectuée au Québec.

Source : *Guide technico-économique du démarrage de l'entreprise laitière caprine au Québec*, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 2009

6.3 Les principaux constats

- Le Québec est tout de même bien positionné pour faire face à la concurrence.
- Il n'y a plus d'investissements concertés du secteur pour promouvoir les fromages de chèvre.
- Le secteur devra demeurer vigilant devant les circonstances pouvant influencer sa compétitivité.
- La productivité des troupeaux est relativement faible et cela nuit à la rentabilité des entreprises.
- La production laitière des chèvres est relativement faible.
- Les coûts d'exploitation des entreprises sont élevés.
- La rentabilité des entreprises demeure difficile, même si le prix du lait est plus élevé au Québec que dans d'autres régions productrices.

7. Les enjeux

7.1 Les forces du secteur caprin et les possibilités qui s'offrent à lui

- La demande pour la viande caprine est à la hausse, car il s'agit d'un nouveau produit pour les consommateurs québécois.
- Les ventes de fromage de chèvre ont augmenté au cours de la période tout comme celles des fromages de spécialité.
- L'immigration et les nouvelles tendances de consommation peuvent favoriser le développement du secteur. La venue de nouveaux arrivants qui consomment déjà de la viande de chèvre entraîne la demande à la hausse.
- Les caractéristiques « santé » des produits caprins s'inscrivent tout à fait dans les nouvelles tendances alimentaires.
- Le secteur caprin demeure accessible pour la relève et participe à la diversification de l'agriculture.
- La mise en marché du lait est bien organisée.
- La valorisation des chevreaux laitiers pourrait permettre d'augmenter et de diversifier les revenus des producteurs.
- Les prix payés pour le lait de chèvre sont assez élevés et continueront de croître durant les prochaines années.
- Les transformateurs remarquent une meilleure stabilité de la qualité des fromages et une meilleure régularité des approvisionnements.
- Les relations entre les producteurs et les transformateurs se sont améliorées au cours des dernières années.
- La présence d'une offre provinciale de services-conseils accessibles à tous les producteurs constitue une occasion d'améliorer la productivité des troupeaux.
- Certains regroupements de producteurs, notamment la Société des éleveurs de chèvres laitières de race du Québec, ont été très actifs en recherche, en développement et en transfert technologique.

7.2 Les faiblesses du secteur caprin et les menaces qui le guettent

- Les importations canadiennes demeurent élevées, autant pour le fromage que pour la viande de chèvre.
- Il y a, encore aujourd'hui, une grande méconnaissance des produits caprins et beaucoup de préjugés à leur endroit.
- Depuis la dissolution de l'ALCQ, il y a un manque de concertation dans le secteur et les occasions de partage entre les producteurs et les transformateurs, sur une base collective, sont limitées.
- La qualité du lait demeure variable et parfois même inquiétante concernant certains paramètres.

- Le taux de roulement des entreprises est important ce qui est souvent dû à une rentabilité difficile.
- La productivité des troupeaux demeure faible. La quantité de lait produite par chèvre a d'ailleurs tendance à stagner depuis plusieurs années.
- Le secteur doit prendre de la maturité afin de poursuivre sa croissance et son développement.
- Le transport du lait varie d'un producteur à l'autre et certaines régions ne sont desservies par aucun transporteur.
- Le secteur caprin doit concurrencer d'autres secteurs qui sont très bien organisés et qui peuvent investir des sommes importantes en promotion (ex. : les Producteurs laitiers du Canada).
- Le secteur des chèvres de boucherie a une faible capacité de production à cause du nombre restreint d'entreprises et de la taille limitée du cheptel.
- Encore aujourd'hui, certains producteurs mettent en doute la nécessité et l'effet positif de la recherche et du transfert technologique.

7.3 Les enjeux

En fonction des données présentées précédemment et afin d'assurer son développement, l'industrie caprine devra notamment travailler à améliorer les éléments suivants :

- Le développement des marchés
 - La production caprine fait face à une concurrence importante de la part d'autres secteurs plus matures. Les produits caprins devront donc être bien positionnés et répondre à la demande des transformateurs et des consommateurs.
- La productivité des troupeaux
 - Les producteurs devront impérativement augmenter la productivité de leur troupeau afin d'améliorer leur rentabilité et de stabiliser les approvisionnements pour les transformateurs.
 - Les producteurs laitiers et les producteurs de chèvres de boucherie doivent faire face à cet enjeu. Une plus grande utilisation des services-conseils pourrait les aider dans leur démarche.
- La mise en marché des produits
 - La mise en marché du lait est bien structurée, mais la nouvelle convention devrait tout de même permettre de régler certains litiges.
 - La mise en marché de la viande caprine gagnerait à être mieux structurée, tout comme celle du mohair.
- La qualité du lait
 - Le prix du lait est quand même intéressant pour les producteurs. Ceux-ci devront donc s'assurer de fournir aux transformateurs du lait de qualité afin de maintenir un lien de confiance avec eux et leur part de marché par rapport au lait ontarien, qui est souvent moins cher.

8. Conclusion

Longtemps considérée comme marginale, l'industrie caprine est aujourd'hui devenue un acteur à part entière de l'agroalimentaire québécois. Il s'agit d'un secteur qui est accessible pour la relève et qui jouit de plus en plus d'une belle notoriété. L'industrie a beaucoup progressé au cours des dernières années, mais elle traverse actuellement une phase de consolidation. Les défis sont donc nombreux pour les producteurs et les transformateurs.

Les acteurs du secteur laitier doivent miser sur la concertation et faire preuve d'une certaine cohésion pour ne pas perdre leurs parts de marché et demeurer compétitifs. Étant donné que la demande en lait des transformateurs s'annonce relativement stable pour l'année à venir, les producteurs devront faire face à cette consolidation du secteur. Ils devront améliorer leur productivité et travailler en étroite collaboration avec les transformateurs afin d'assurer la qualité des produits et le développement du secteur.

Le secteur de la viande caprine est en pleine expansion. La demande est d'ailleurs en progression et les Québécois commencent à s'intéresser à ce produit. Le nombre d'entreprises augmente rapidement, mais les défis demeurent très grands. L'amélioration de la productivité, la rentabilité des entreprises, l'organisation de la mise en marché et la promotion de cette viande de créneau sont autant de défis à relever.

Le secteur du mohair est, quant à lui, relativement stable et il s'avère difficile de trouver des données sur ses perspectives de développement. Cette industrie est encore peu organisée et peu représentée à l'échelle du Québec.

BIBLIOGRAPHIE

ACNIELSEN CANADA. *Dépenses alimentaires des Québécois*, 2009.
www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/DepensesalimentairesACNielsen.pdf

AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS
<http://www.inspection.gc.ca/francais/tocf.shtml>

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA. *Tendances alimentaires au Canada d'ici à 2020*, 2005.
http://www4.agr.gc.ca/ressources/prod/doc/agr/pdf/ft-ta_fra.pdf

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA. Information sur le marché des viandes rouges, avril 2011.
http://agr.gc.ca/redmeat/rpt/09tbl36a_fra.htm

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA. Rapport des prix des viandes rouges M042B.

ALABAMA COOPERATIVE EXTENSION SYSTEM. Nutritive value of goat meat, 1997.
<http://www.aces.edu/pubs/docs/U/UNP-0061/>

ASSOCIATION LAITIÈRE DE LA CHÈVRE DU QUÉBEC. Portrait des marchés des produits de la chèvre au Québec 2006-2007.

CENTRE CANADIEN D'INFORMATION LAITIÈRE
http://www.dairyinfo.gc.ca/index_f.php

CONSEIL DES APPELLATIONS RÉSERVÉES ET DES TERMES VALORISANTS
http://cartv.gouv.qc.ca/sites/documents/Statistiques_bio_2010web.pdf

CONSEIL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DU QUÉBEC
<http://www.cdaq.qc.ca>

FILIÈRE DES PRODUITS CARNÉS ET LAITIERS. Marché 2008.
<http://www.office-elevage.fr/publications/marche2008/pdf/Ovins/OV-MONDE.pdf>

FRANCEAGRIMER
<http://www.franceagrimer.fr/Projet-02/index0.htm>

GLOBAL TRADE ATLAS 2011

GOVERNEMENT DE L'ALBERTA. Commercial Meat Goat Industry, revue en 2006.
[http://www1.agric.gov.ab.ca/\\$department/deptdocs.nsf/all/agdex1363](http://www1.agric.gov.ab.ca/$department/deptdocs.nsf/all/agdex1363)

GREEN ANSWERS. Question 2009.
<http://greenanswers.com/q/6098/food-agriculture/why-dont-we-eat-goat-us-much-other-countries#ixzz1Ju5TWR26>

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE. Les systèmes caprins en France, mars 2008.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

<http://www.stat.gouv.qc.ca>

JOURNAL DES FEMMES. Tout sur... le chevreau, 2007.

http://www.linternaute.com/femmes/cuisine/encyclopedie/fiche_composant/156/chevreau.shtml

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL. Commerce international, importation de fromage au Canada par variété.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION. Fiche d'enregistrement des producteurs 2010.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION. *Guide technico-économique du démarrage de l'entreprise laitière caprine au Québec*, 2009.

http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guide_chevre_web2.pdf

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION. Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec 2010.

http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/ind_bioalimentaire/prof_bio.htm

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DES AFFAIRES RURALES DE L'ONTARIO

<http://www.omafra.gov.on.ca/french/>

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES. Population immigrée recensée au Québec et dans les régions en 2006, mai 2009.

<http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Population-immigree-recensee-Quebec-regions-2006.pdf>

ONTARIO DAIRY GOAT CO-OPERATIVE

<http://www.ontariodairygoat.com/>

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE.

http://www.fao.org/index_fr.htm

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE. La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, 2005.

<http://www.fao.org/docrep/008/a0050f/a0050f10.htm>

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE. Le lait et les produits laitiers dans la nutrition humaine.

<http://www.fao.org/docrep/t4280f/T4280F07.htm>

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES DU QUÉBEC

<http://www.rmaa.gouv.qc.ca/>

STATISTIQUE CANADA. 91-541-X

<http://www.statcan.gc.ca/pub/91-541-x/91-541-x2005001-fra.pdf>

STATISTIQUE CANADA. Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires, catalogue 91-215.

<http://www.statcan.gc.ca/pub/91-215-x/91-215-x2011000-fra.pdf>

STATISTIQUE CANADA. Projections de la population des groupes de minorités visibles, Canada, provinces et régions – 2001-2017.

<http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=91-541-XIF&lang=fra>

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE CHÈVRES DU QUÉBEC. La production de la viande.

<http://www.chevredubec.com/viande.php?page=nutrition>

UNITED STATES DEPARTMENT OF AGRICULTURE

<http://www.usda.gov/wps/portal/usda/usdahome?navtype=SU&navid=AGRICULTURE>

UNITED STATES DEPARTMENT OF AGRICULTURE. Texas weekly sheep and goat summary.

<http://www.ams.usda.gov/mnreports/lswtxsheepgoatsum.pdf>

UNIVERSITY OF CALIFORNIA. Goat milk for cheese production in California's North Coast, 2005.

<http://ucanr.org/freepubs/docs/8209.pdf>

WISCONSIN DEPARTMENT OF AGRICULTURE, TRADE AND CONSUMER PROTECTION. The Wisconsin goat dairy profitability project, octobre 2009.

